

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4110 du Jeudi 27 Janvier 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SANTE

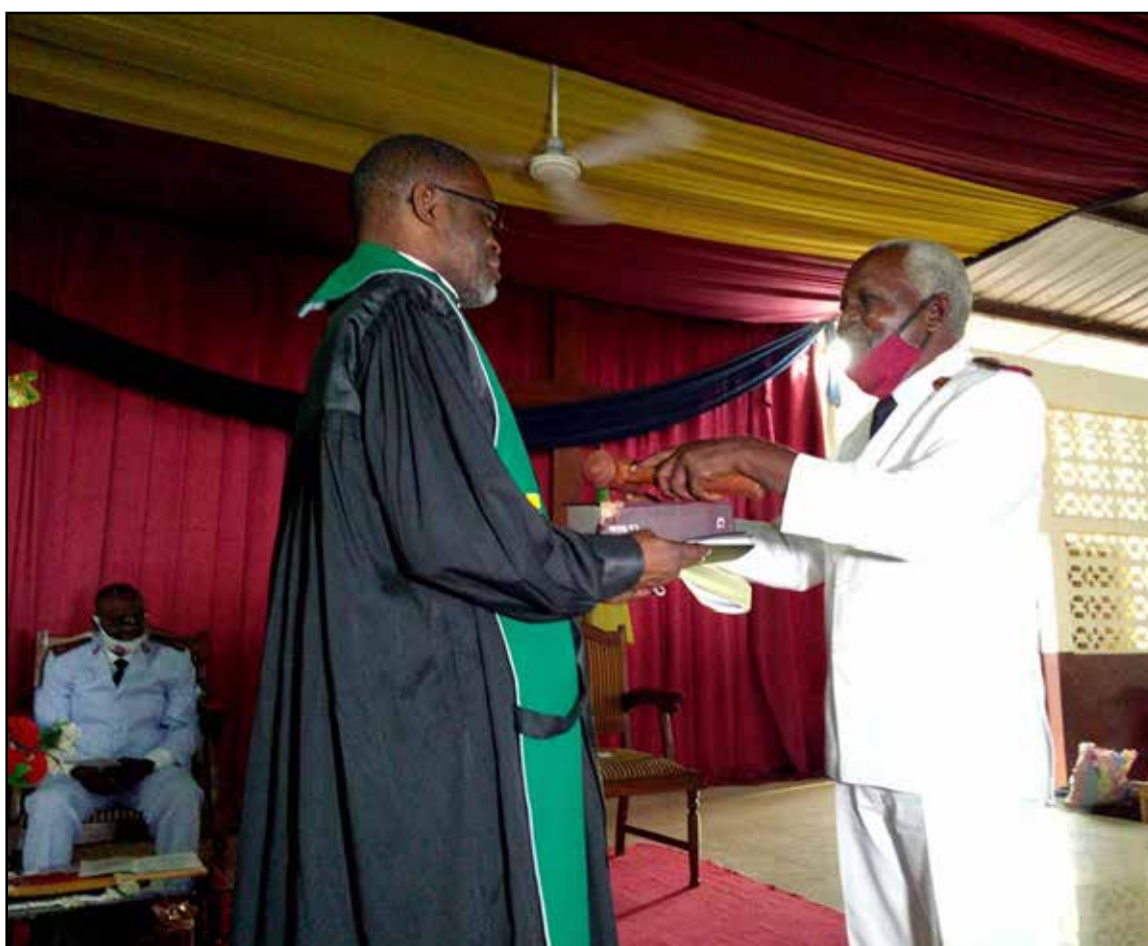
Enfin, un hôpital général à Ngoyo !



Une vue extérieure du nouvel établissement sanitaire (P.3)

CONSEIL ŒCUMENIQUE DES EGLISES CHRETIENNES DU CONGO

Passation de responsabilité entre Mgr Bienvenu Manamika et le pasteur Alain Gonard Bakoua



Remise des attributs au nouveau président par le colonel Sakamesso

(P.10)

DISPARITION

Clément Mouamba inhumé à Sibiti

(P.2)

EDITORIAL

Des démocraties en treillis

Chers lecteurs

Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine, le jeudi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.

La Semaine Africaine

CANAL+

L'AFRIQUE AU COEUR

POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS OFFERTS
A TOUT CANAL+

VIVEZ TOUTE LA COMPETITION
DECRYPTÉE PAR NOS MEILLEURS EXPERTS

*Offre valable jusqu'au 31 janvier 2022 pour tout réabonnement. Limité à la France. TOUT CANAL+
**Une seule par semaine. Offre non cumulable avec les offres de notre partenaire Canal+.

DISPARITION

Clément Mouamba inhumé à Sibiti

Décédé à Paris, en France, le 29 octobre 2021, à l'âge de 78 ans, après son évacuation sanitaire le 13 octobre, l'ancien Premier ministre Clément Mouamba a été inhumé à Sibiti le 26 janvier. Bien avant, la Nation entière lui a rendu un hommage le 25 janvier au Palais des congrès de Brazzaville, en présence du couple présidentiel.



Clément Mouamba.

Né le 13 novembre 1943 à Sibiti, département de la Lékoumou, Clément Mouamba est décédé des suites de la COVID-19 après avoir pris ses deux doses de vaccin. Fils d'agriculteur, Clément Mouamba a étudié au Lycée technique du 1^{er} Mai de Brazzaville où il obtient son baccalauréat, à Montpellier et à Paris, en France, où il décroche un doctorat en sciences économiques à la Sorbonne. Économiste de formation,

il fût un cadre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et devint, entre 1992 et 1993, ministre des Finances de Pascal Lissouba. Il a été aussi un membre dirigeant de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS). Lors du premier congrès extraordinaire de l'UPADS de 2006, Clément Mouamba est élu comme l'un des 25 vice-présidents de cette formation politique, passée à l'opposition, en 1997. En 2015, il rejoint le PCT après avoir été exclu de l'UPADS pour avoir pris



Le couple présidentiel s'inclinant devant la dépouille mortelle

part au dialogue de Sibiti qui avait ouvert la voie à un référendum modifiant la

Constitution. Il était membre du bureau politique. Après l'élection présidentielle de 2016, il est nommé Premier ministre le 23 avril. Les élections législatives de 2017, confortant la suprématie du PCT qui arrive en tête. Clément Mouamba présente la démission de son Gouvernement au président qui le reconduit à son poste le 21 août. Il avait aussi été élu député de Sibiti (Sud-ouest), sa ville natale, en 2017. En mai 2021, Clément Mouamba rend sa démission du Gouvernement, après l'investiture du Président Denis Sassou-Nguesso pour un quatrième mandat.

VIE DES PARTIS

Anguios Nganguia Engambé exige la libération des prisonniers politiques

A la faveur de la rentrée politique de son parti, le président du PAR (Parti pour l'Action et la République) Mâ, Anguios Nganguia Engambé, a organisé un point de presse le samedi 22 janvier dernier au siège de son parti. Il a parlé de la restructuration des organes de base et intermédiaire de son parti, et dénoncé la mauvaise gestion du Gouvernement qui, selon lui, se caractérise par la «cacophonie, le chaos, le fiasco et n'arrive plus à gérer le quotidien des Congolais».



Anguios Nganguia Engambé

(Suite en page 4)

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CABINET

UNITE DE COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
«PRESELECTION DES FOURNISSEURS SELON LES DOMAINES DE COMPETENCES»
Réf: PNL/0001/2022

Le Programme National de Lutte contre le Paludisme en sigle PNL est une structure Etatique qui est sous l'unité de coordination des programmes et projets de santé en sigle UCPP.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le PNL recherche des sociétés crédibles régulièrement installées en République du Congo pour la fourniture des biens et services selon les domaines de compétences suivants:

- Fournitures de matériel, d'équipements médicaux, d'équipements non médicaux, de mobiliers de bureau, de véhicules, ...
- Fournitures de bureau, informatiques et consommables divers
- Travaux d'imprimerie, de papeterie et connexes, ...
- Travaux de tout genre (réhabilitations, constructions, menuiserie, électricité, plomberie, aluminium, etc.) ;
- Prestation de services de tout genre : réparation automobile, service / maintenance informatique et bureautique, assurances, transport commercial, Transit/douane, services Traiteurs, services de location de salles de conférences, hôtellerie, etc.
- Etudes et recherches de tout genre : études, contrôle technique

Cette liste n'est pas exhaustive
Les documents suivants seront notamment

demandés et joints au formulaire d'inscription:

- Attestation d'immatriculation au Registre du Commerce et du crédit mobilier (RCCM);
- Déclaration fiscale d'existence
- Attestation d'immatriculation CNSS
- Relevé d'identité bancaire

Le PNL vous invite à prendre contact avec son secrétariat pour le retrait du formulaire de souscription avant le 21 février à 16h précises date limite de dépôt de candidatures à l'adresse suivante :

Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) via CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Tous les documents des dossiers de manifestation d'intérêt doivent être fournis en trois (03) exemplaires, dont un original et deux copies.

L'ouverture des plis se fera le 22 février 2022 à 14h, les dossiers à traiter sont ceux des candidats ayant retirés les formulaires de souscription de candidature au niveau du programme.

Fait à Brazzaville, le 17 janvier 2022

La direction du PNL

Avis d'appel d'offres
N° 001 /ACBEF/DAF/2021

L'Association Congolaise pour le Bien Être Familial, Organisation Non Gouvernementale œuvrant dans le domaine de la santé sexuelle et de la reproduction, dans le cadre du renforcement du plateau technique de sa clinique située à Brazzaville, recherche un fournisseur en équipement médical pour l'acquisition d'un (01) échographe.

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à partir du janvier 2022 à l'adresse suivant 49, Avenue de la Base Batignolles Brazzaville, contre un paiement en espèces non remboursable d'un montant de vingt-

cinq mille (25.000) Francs CFA.

Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 22 février 2022 à 12h 00mn, sous pli fermé et cacheté, adressées à Monsieur le Directeur Exécutif de l'ACBEF, avec la mention «Appel d'offre pour acquisition d'un (01) échographe». La soumission des offres tardives et par voie électronique n'est pas autorisée.

Le Directeur Exécutif p. i
Georges EBATA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

CEEAC

Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo prend la présidence de la communauté

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) se sont réunis à Brazzaville, le 19 janvier 2022 pour la 20^e session ordinaire de leur conférence. Ce sommet qui s'est tenu dans un contexte politique, sécuritaire et socioéconomique difficile renforcé par l'irruption de la pandémie de COVID-19 a connu la participation de cinq Chefs d'Etat sur les onze que compte la communauté: Denis Sassou-Nguesso, du Congo; Joao Manuel Gonçalves Lourenço, d'Angola; Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, de RDC; Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, de Guinée Equatoriale; Faustin Archange Touadera, de RCA.

Parmi les Chefs d'Etat absents, Ali Bongo du Gabon, représenté par la ministre en charge des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Mme Denise Mekam'ne Edzidzie-T; Paul Biya du Cameroun, représenté par son Premier ministre Joseph Dion Ngoute; Paul Kagame du Rwanda, représenté par son ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Vincent Biruta; Évariste Ndayishimiye du Burundi, représenté par son ministre des Affaires étrangères et de la coopération au développement, Albert Shingiro; Mahamat Idriss Déby du Tchad, représenté par son Premier ministre Albert Pahimi Padacke et Carlos Vila Nova, de Sao Tomé et Príncipe. L'ambassadeur Gilberto da Piedade Verissimo, président de la Commission de la CEEAC; François Lounceny Fall, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et chef de bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA); Mme Michelle Ndiaye, représentant le président de la Commission de l'Union africaine et Serge Nguessan, directeur général pour la Région Afrique centrale, représentant le président du groupe de la BAD y étaient également invités. Au cours de cette session, Félix Tshisekedi, président de la RDC, a pris officiellement la tête de la Communauté pour une durée d'un an. Il remplace à ce poste Denis Sas-

sou-Nguesso. Le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo a fait le bilan des activités de la Communauté sous la présidence congolaise. «On peut dire que le processus d'intégration régionale en Afrique centrale est en passe d'être remis sur les rails et de produire les résultats attendus», a-t-il déclaré. Il a indiqué que de nombreuses avancées structurantes ont été enregistrées dans quelques domaines d'ordre institutionnel ou programmatique. «Malgré tout, le chantier reste encore largement inachevé», a reconnu Gilberto Da Piedade Verissimo. Dans son allocution, le Président Denis Sassou-Nguesso, président en exercice de la CEEAC sortant, est revenu sur la nécessité de préserver la paix et la sécurité dans les Etats de la CEEAC, ainsi qu'à leurs frontières. Le président congolais a rappelé l'engagement pris par chacun des pays d'apporter un concours financier et matériel à la transition politique au Tchad. «Quelles que soient nos difficultés internes, nous ne pouvons pas demeurer les bras croisés, alors que certains partenaires extérieurs concrétisent déjà leurs promesses en faveur du Tchad. Il y va de la crédibilité de notre engagement pour l'intégration et la solidarité fraternelle», a-t-il dit. Après les travaux à huis clos, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté, en ce qui concerne la sécurité en Afrique cen-



Le Président Denis Sassou Nguesso.



La photo de famille

trale, que la situation sécuritaire sur l'espace communautaire restait, en général, stable en dépit des difficultés consécutives à la persistance des défis auxquels la région reste confrontée. La conférence a ainsi instruit la Commission d'œuvrer à la convocation de la première conférence maritime de la CEEAC. Face à la recrudescence du terrorisme, elle a exhorté la Commission de l'Union africaine, d'organiser une session extraordinaire sur la question. La conférence s'est félicitée de l'appui financier de la République du Congo au processus de transition politique au Tchad. Elle a exhorté les autres Etats membres à concrétiser leurs engagements respectifs. Tout comme elle s'est félicitée de l'annonce faite par la RDC pour l'apurement de ses arrières de contributions et la mise en place des conditions nécessaires à l'insertion de la contribution communautaire à l'intégration dans le corpus légis-

latif national. Les chefs d'Etat et de Gouvernement ont approuvé le plan d'action prioritaires 2022 de la Communauté. Et ont rendu un hommage à Mr François Lounceny Fall, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et chef du bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) dont le mandat s'achève le 31 mai prochain. La conférence a désigné Denis Sassou-Nguesso, président «champion» des infrastructures d'intégration en Afrique centrale. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rendu hommage aux présidents Denis Sassou-Nguesso et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour leurs efforts conjugués qui ont permis l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Des démocraties en treillis

Tout se passe comme si nos Etats, dans une Afrique en recherche perpétuelle de son modèle de développement, n'avaient le choix qu'entre le pire et le pire. Comme si, toutes les théories bues sur le développement intégral, la démocratie pluraliste, les droits de l'homme, l'économie libérale, ne devaient nous ramener qu'au point de départ. Nous avons honni les coups d'Etat, l'accaparement des pouvoirs par les militaires, nous ne faisons qu'y recourir sans grande capacité à nous indigner. Le scénario se met progressivement en place, mais le coup d'Etat au Burkina Faso semble compléter un puzzle de peuples fatigués de démocratie. Les militaires sont revenus au pouvoir, et la seule différence avec les fois d'avant est qu'ils sont applaudis par la rue. Pour l'instant. Le Président Roch Marc Christian Kaboré a été renversé et le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration, le nouvel organe dirigeant, nous explique que le coup d'Etat était nécessaire. D'ailleurs, disent-ils, le pouvoir («l'ordre constitutionnel»), ils nous le rendront aussi vite que possible. Chiche ! Rassurant de voir quand-même que les choses se déroulent comme il est écrit au manuel: déposition du Chef de l'Etat en titre, apparition sur le petit écran des figures militaires qui vont marquer l'histoire pour les 10 prochaines années, condamnations des organisations sous-régionales et même de l'ONU, un petit chouia d'embargo, puis indignations à minima ici ou là et tout va rentrer dans l'ordre. Le Tchad a présenté une légère différence dans ce schéma, avec la mort en avril dernier du maréchal Idriss Déby Itno. Le reste, sans changement. Une fois décrit un paysage immuable de renversements des normes acceptées comme salvatrices par l'opinion, nous ne pouvons-nous empêcher de nous interroger. Les militaires sont-ils devenus les arbitres obligés de nos processus démocratiques? Si oui, quelle force les ramènera dans les casernes et leur imposera de regarder sagement les civils jouer à la politique? Au fond, l'avenir des processus démocratiques ou électoraux en Afrique passe-t-il par les militaires? Ceux-ci sont-ils les plus indignés par toutes les faillites dont nos pays sont accablés? Et cette force brandie pour écarter un Président, souvent librement élu, se fera-t-elle docile à rendre la politique aux professionnels? A quel prix? Le Continent marche à l'envers. L'Afrique de l'Ouest a toujours été donnée en exemple des processus démocratiques aboutis, aujourd'hui elle suscite la perplexité: coups d'Etat au Mali (deux fois), en Guinée et maintenant au Burkina Faso. A l'inverse, l'Afrique Centrale qui a toujours été le cancre et le symbole des démocraties faillies, donne aujourd'hui l'image d'un îlot de stabilité. La question aux citoyens sera bientôt: préférez-vous être stables ou démocratiques? Et le treillis qui la posera aura en main un crayon ou quelque chose de pointu.

Albert S. MIANZOUKOUTA

SANTE

Enfin, un hôpital général à Ngoyo !

Après l'inauguration de l'hôpital général de Djiri, à Brazzaville, le tour est revenu à celui de Ngoyo, à Pointe-Noire. Le Président Denis Sassou-Nguesso a en effet coupé le ruban symbolique marquant l'inauguration officielle de l'hôpital de Ngoyo, à Patra, en périphérie de la capitale économique. C'était le vendredi 21 janvier dernier devant une foule en liesse. Avec les plus hautes autorités civiles, militaires et religieuses du Kouilou et de Pointe-Noire à ses côtés, Denis Sassou-Nguesso a offert un véritable joyau au pays. Il vient allonger la liste des réalisations inscrites dans son projet de société «Ensemble, poursuivons la marche».

La construction de cette structure s'inscrit dans le cadre du programme «Santé pour tous» lancé par le Gouvernement congolais. Il consiste en la construction de douze hôpitaux généraux dans les douze départements du Congo en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Les travaux ont commencé en 2013 et ont été exécutés par l'entreprise brésilienne ASPÉR-BRAS et accompagnés par

le bureau Veritas, l'ingénieur conseil. Construit sur un terrain de cinq hectares imperméables pour voiries et parkings de 30462 mètres carrés et un espace vert et des jardins de 9830 mètres carrés, cet hôpital, ce sont trois bâtiments aux filières techniques autour du bâtiment principal, formant sept pavillons dédiés aux différents services. En présentant les différents services de cette structure, Jean Jacques Bouya, ministre



Coupure symbolique du ruban par le chef de l'Etat

de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, a souligné que ces bâtiments communiquent entre eux, à travers le réseau dense des couloirs qui donne à l'hôpital sa magnificence avec une capacité d'accueil de 200 lits. Il comporte plusieurs services aux unités d'hospitalisati-

on dont le bloc d'administration, de laboratoire et d'analyses cliniques, de pharmacie générale. Un service d'oncologie, doté d'espace et d'un équipement de pointe dédié compléteront le complexe. Le premier module mis en fonction est d'une capacité d'accueil est de 100 lits. Ils

comportent les services essentiels regroupés en huit pôles: la consultation externe, les urgences, le pôle chirurgie et le bloc opératoire, etc. Cet établissement public, a pour mission d'assurer les soins d'urgence et de spécialité, le traitement et l'hospitalisation des malades, des blessés, des femmes enceintes, etc. Il est doté aussi des services de médecine générale et de prise en charge des cas de COVID-19, avec une capacité de 44 lits dont douze de réanimation dotés des équipements nécessaires garantissant la prise en charge des cas graves. Pour Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population, cet hôpital est prêt à servir non seulement la population de l'arrondissement 6 Ngoyo mais aussi celle de tous les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. «Le Président de la République vient de doter notre pays de deux hôpitaux modernes équipés des plateaux techniques de Pointe. J'exhorte à être continuellement en quête d'expérience et de performance afin de vous élever

par l'effort soutenu la discipline, l'éthique et la priorité morale à la satisfaction des usagers. Ensemble soyez à tous égards exemplaires pour que nous méritions tous de la confiance de son Excellence Monsieur le président de la République, et du Gouvernement», a dit Gilbert Mokoki. La cérémonie de l'inauguration de cette structure sanitaire a été actée par la coupure du ruban symbolique par le Président de la République Denis Sassou-Nguesso. Après l'inauguration de l'hôpital général de Ngoyo, le président de la République et sa suite se sont rendus aux quartiers Mboukou et Tchiniambi pour ouvrir officiellement à la circulation les voiries urbaines construites dans le cadre du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires. Ce projet est mis en œuvre par la Banque mondiale et le Gouvernement et exécuté par les entreprises MBTP à Mboukou et RAZEL BEC CONGO à Tchiniambi.

Madocie Déogratias MONGO

CSLC

Deux médias et une émission suspendus

Sous l'égide de Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), le collège des membres de cette institution s'est réuni, le jeudi 20 janvier dernier à Brazzaville, pour examiner trois dossiers: Celui de la radio communautaire de Kellé, dans le département de la Cuvette-Ouest; du journal Sel-Piment et de Télé na ngai de MTN, dans sa rubrique «Biso na biso».

Le Conseil a demandé aux responsables de la radio communautaire de Kellé qui émet, sans autorisation de se conformer au cahier des charges exigé par la loi sur l'ouverture d'une radio ou une télévision locale. Un délai d'un mois lui est accordé pour s'y conformer. Les autorités de cette radio sont sommées de se rapprocher des administrations compétentes pour remplir leur cahier des charges afin d'obtenir l'autorisation d'émettre. «La décision du Conseil supérieur de la liberté de communication est d'arrêter les émissions de cette radio jusqu'à ce qu'elle se conforme à la loi... la Radio communau-

taire de Kellé est en train de se battre pour réunir sa documentation... dès qu'elle aura rempli tous les critères, nous lui donnerons l'autorisation d'émettre. Pour le moment, la suspension du président reste valable», a déclaré Asie-Dominique de Marseille, l'un des haut-conseillers. S'agissant de «Sel-Piment», le CSLC a estimé que ce journal a récidivé dans la diffamation, notamment en écrivant un article diffamatoire qui porte sur le Trésor public: «Quand vous avez été frappé une fois, deux fois...évidemment, on reconfirme la suspension... nous avons confirmé que Sel-Piment qui est toujours



Les haut-conseillers pendant la séance de travail.

dans ses dérapages professionnels est suspendu pour six mois», a-t-il expliqué. Pour «Télé na ngai» de MTN, dans sa rubrique «Biso na biso», le CSLC lui reproche de diffuser les films érotiques. Ce qui porte atteinte aux bonnes mœurs et surtout expose ou incite la jeunesse à la dépravation. Ainsi que l'affirme le haut-conseiller Asie-Dominique de Marseille: «...la sous-rubrique Biso na Biso n'est pas bonne pour notre

jeunesse. Il y a la diffusion de films pornographiques... or le CSCL a pour, entre autres, rôles de protéger l'enfance, de protéger le citoyen par la diffusion des programmes sains, pour son éducation tous azimuts ». Le CSLC a décidé de sanctionner la rubrique «Biso na biso», tant que MTN ne remplit pas les conditions de diffusion de programmes acceptables, a-t-il affirmé.

Marcellin MOUZITA

JUSTICE

Henri Bouka appelle au changement de comportement

Le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a fait une communication le 21 janvier dernier à l'endroit des avocats, huissiers de justice, greffiers et magistrats pour les rappeler à l'ordre. «Changer de comportements et être fiers d'être des serviteurs de la loi», a-t-il recommandé. Cette adresse du premier président de la Cour suprême



Henri Bouka

fait suite à la dérive du système judiciaire décrié par le Président de la République dans son message sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès. Le constat fait par le Président a été une véritable interpellation pour la justice. Le procureur général près la Cour suprême, Gilbert Mouyabi, a rappelé que les précédents discours du Président de la République n'ont jamais cessé de mettre à l'index les mauvaises pratiques, dans la justice. «Il nous faut sans atermoiement nous départir de cette situation», a-t-il indiqué.

Pour Gilbert Mouyabi, une nouvelle éthique s'impose pour changer les comportements. «Il faut prendre conscience pour relever l'image de la justice congolaise», a-t-il soutenu.

De son côté, Henri Bouka a rappelé que depuis 2018, la question de la probité morale a donné lieu à des rappels à l'ordre adressés de différentes manières à certains magistrats.

Pour lui, quand la justice est interpellée, ce sont les chefs de juridiction, siège et parquet confondus, qui sont interpellés avant tous les autres magistrats. «Nous sommes aujourd'hui en présence d'une mer totalement agitée et déchaînée qui menace de faire couler l'embarcation justice que nous avons pourtant le devoir de conduire à bon port. Mon devoir en ce moment est de vous parler comme je le fais, parce que je crois aux vertus de la parole», a expliqué le premier président de la Cour suprême.

Henri Bouka a estimé que tout comportement fautif aura la suite qu'elle doit comporter au plan disciplinaire. «La discipline frappera à la fois le magistrat débutant et le magistrat le plus haut gradé. A nos amis des greffes, aux huissiers, sans le travail desquels le travail des magistrats resterait lettre morte, la tarification doit être clarifiée par des textes. Réclamer des sommes qui ne sont pas dues, ce qui contribue à ruiner gravement l'image de la justice», a-t-il soutenu. Aux avocats, il a rappelé : «Vous êtes les conseils des parties, mais par vos conclusions, vous aidez les magistrats à être plus performants, plus perspicaces et ainsi à rendre des décisions de qualité», a conclu Henri Bouka.

Pascal AZAD DOKO

FORCES DE POLICE

Ce grand corps malade

Actes d'indiscipline, corruption, abus notoires, voire exactions sur les populations comme on l'a vu avec les tortionnaires de triste mémoire du viaduc de Kintélé: la situation se dégrade au sein des Forces de police. Et c'est à juste titre que le général Jean-François Ndengué, fâché, a fermement condamné ces pratiques.

On l'a déjà déploré à maintes reprises, les malfrats et autres voyous ont infiltré les rangs des Forces de police. La preuve vient d'être donnée avec l'implication de certains éléments d'un Commissariat de police de Brazzaville dans les faits de tortures sur des tiers, en leur fracassant les jambes à l'aide d'une masse, au pied des piliers du viaduc de Kintélé. Au point d'émouvoir le commandant des Forces de police, le général Jean-François Ndengué, qui a recadré ses hommes à l'occasion de la cérémonie de port des insignes de grade aux promus du premier trimestre de 2022, le 12 janvier dernier. «C'est inacceptable» C'est sur un ton ferme qu'il a répondu à ses compatriotes scandalisés par cette dérive. «C'est révoltant! C'est inacceptable! Nous avons identifié des policiers qui ont été présentés devant le procureur de la République. Inculpés, ils ont été déferés à la Maison d'arrêt où ils subiront la rigueur de la loi. En plus, le Conseil de discipline statuera sur leur cas. Et au regard de l'extrême gravité des faits qui leur sont reprochés, ils sont passibles de radiation», a-t-il laissé entendre. «Que cela serve de mise en garde rigoureuse à tous les policiers qui déshonorent le corps avec ce type de pratiques inhumaines et criminelles», a encore martelé le général Jean-François Ndengué.

La Police est donc très malade. Le constat a été fait par son plus haut responsable. Selon des ONGS, «séviesses, tortures et violents sont des pratiques courantes dans les commissariats» où ces derniers temps, on a enregistré plusieurs décès. Elles dénoncent aussi l'absence de poursuites contre les coupables présumés. Les flics se rendent «coupables de collusion avec des bandits de grand chemin, de trafic de stupéfiants et d'affaires de mœurs». Il y a aussi les agents de police chargés de réguler la circulation routière, véritable épine au pied des automobilistes qu'ils arnaquent. «Avant-hier, un policier m'a interpellé et emmené sous l'arbre. Il me demandait 3000 francs CFA pour une infraction inexistante je lui ai donné 1000 francs CFA pour gagner du temps et continuer mon travail. Il a refusé...», raconte un taximan. Des cas comme celui-là se comptent par dizaines. De l'avis général, la police congolaise souffre de plusieurs maux. Un homme politique estime que le brassage des ex-combattants -intégrés après la guerre de 1997 au processus de paix à partir de 2003- «n'a été qu'un simple démantèlement des groupes armés mais qu'il n'a en aucune manière donné naissance à une police nationale». Le général Jean-François Ndengué, lui-même, pointe l'emploi des civils et a mis en garde les responsables qui s'entêtent à recourir à



Des policiers pendant une formation

leurs services.

Mais la police est également gangrenée par l'incurie de ses responsables, qui en ont fait une «mangeoire». Des cas de corruption avérée parmi les subalternes et les officiers sont rarement sanctionnés. «On comprend maintenant pourquoi la peur du policier a disparu. Tout cela parce que dans notre monde actuel, rares sont ceux qui ont encore le sens élevé du devoir...républicain», s'indigne un internaute. «Et ça devient com-

pliqué de lutter à la fois contre les hors-la-loi "naturels" et les gens d'armes convertis au grand banditisme», souffle, de son côté, un

confrère.

Ce sont ces comportements que le patron de la police veut combattre. Va-t-il y parvenir? «Il faut que ça change. Et ça doit changer», aime-t-il à marteler. Ce discours, véhément, il l'avait déjà tenu le 20 septembre 2014. On le voit, ce sera un travail de longue haleine car les habitudes ont la peau dure. Surtout en ces temps où la course effrénée à l'argent sale bat son plein.

Jean ZENGABIO

Tarifs d'abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique	Europe	Amérique-Asie
6 mois		182 Euros	96 Euros	100 Euros
Retrait sur place:	15.600	96 Euros	192 Euros	200 Euros
Expédié:	23.400			
1 an				
Retrait sur place:	31.200			
Expédié:	46.800			
	France, Afrique Francophone			
	91 Euros			

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

(Suite de la page 2)

Anguio Nganguia Engambé s'est interrogé sur la manière dont sont dilapidées des sommes d'argent. «Où sont passés les 14 milliards des générations futures? Où sont passés les 35 milliards du Fonds de soutien à l'agriculture? Où sont passés les 45 milliards de fonds de don de la COVID-19? Dans quel pays avez-vous vu présenter les véhicules volés sans présenter leurs présumés voleurs? C'est de l'escroquerie politique», s'est-il indigné.

Et de poursuivre : «Le Sénat avait formulé le souhait au cours de sa séance des questions orales avec le Gouvernement de voir les auteurs de ces actes être traduits devant les tribunaux». Face à cette situation qui n'honore pas le pays, le président du PAR a estimé qu'il faut changer la donne. «Allons au dialogue pour sauver le Congo», a conclu Anguio Nganguia Engambé qui a exigé la libération sans condition des prisonniers politiques.

Pascal-AZAD DOKO

DISPARITION

Guy Brice Parfait Kolélas inhumé au cimetière du Bourget, en France

Candidat à la présidentielle du 21 mars dernier, Guy Brice Parfait Kolélas, est décédé le 22 mars sur le chemin de son évacuation en France, des suites de la COVID-19. Il a été inhumé au cimetière du Bourget, dans la région parisienne, le 21 janvier 2022.

Enterrer Guy-Brice Parfait Kolélas, c'était le souhait de sa veuve et de cinq de ses frères. En revanche, une autre partie de sa famille continuait de s'y opposer, 10 mois après sa mort. En particulier ses 3 enfants et 7 autres de ses frères et sœurs, qui avaient poursuivi les procédures judiciaires jusqu'au bout pour retarder l'enterrement.

Ce clan de la famille demandait de nouvelles investigations sur les raisons et la date du décès de Guy-Brice Parfait Kolélas. « Dans cette histoire, affirme Lydie, une des sœurs qui s'opposait à l'inhumation, « il s'agit d'un crime d'Etat. Ils sont en train de tout faire pour qu'on ne puisse pas trouver la vérité ».

Selon elle, il n'est pas mort d'une « insuffisance cardio-respiratoire » due à une « pneumopathie sévère », ainsi qu'une contamination à la COVID-19, comme l'a conclu l'autopsie réalisée en France.

La mort du président de l'UDH-Yuki a suscité beaucoup d'interrogations au sein de ses partisans et sympathisants qui n'en croyaient pas leurs oreilles. Guy Brice Parfait Kolélas est, selon les données cliniques, décédé de la COVID-19. Une thèse soutenue par les autorités françaises qui avaient ouvert une enquête pour déterminer la cause du décès de l'opposant congolais qui apparaissait déjà affaibli avant le lancement de la campagne électorale.

Une thèse contestée par sa famille biologique qui regrettait de

ne pas être en possession des résultats de l'enquête. Une saga judiciaire s'est ainsi engagée. Dix mois après, le corps sans vie du président de l'UDH-Yuki reposait toujours à l'Institut médico-légal de Paris.

A la suite d'une procédure en référé par laquelle le juge avait ordonné le 14 janvier son inhumation dans les quinze jours, une nouvelle procédure avait été engagée au fond devant le Tribunal d'Aubervilliers par Gloria Kolélas qui demandait à la Cour de la désigner comme l'unique personne susceptible d'organiser les obsèques.

L'audience du 20 janvier a ordonné l'inhumation de Guy Brice Parfait Kolélas. Vaincue, Gloria Kolélas avait saisi le premier président de la Cour d'appel de Paris, le 21 janvier pour interjeter appel de ce jugement. Sans succès. Les obsèques ont bien eu lieu à la date convenue.

A Brazzaville, les militants et sympathisants de l'UDH-Yuki ont suivi la cérémonie des obsèques de leur président en direct sur les écrans géants placés au siège du parti, à Bango.

Economiste, Guy Brice Parfait Kolélas est décédé à l'âge de 61 ans. Il était le principal concurrent en 2021 de l'actuel Président de la République dont il était le directeur de campagne adjoint en 2009.

Plusieurs fois enseignant dans l'enseignement supérieur en France, il avait fait valoir ses droits à la retraite au Congo, en 2018 (Ministère de l'administra-



Guy Brice Parfait Kolélas

tion du territoire, avec pour administration d'attache: la Mairie centrale de Brazzaville).

De 2008 à 2009, il a été ministre de la Pêche maritime et continentale chargé de l'aquaculture, puis ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat du 15 septembre 2009 au 10 août 2015.

En 2015, encore Ministre, il s'oppose au changement de la Constitution de 2002 et contre l'organisation du référendum constitutionnel qui actait la candidature à un troisième mandat du Président de la République sortant, Denis Sassou-Nguesso.

Candidat à l'élection présidentielle, scrutin anticipé du 20 mars 2016, il était arrivé en

deuxième position. Après avoir été en 1989 parmi les premiers militants du parti fondé par son père, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), il devient membre (2006-2008), puis coordonnateur du bureau exécutif national du parti de 2008 à 2012, avant d'en devenir le secrétaire général de 2012 à décembre 2015 date de son éviction. En 2016, il crée son propre parti politique, l'Union des Démocrates Humanistes (UDH-YUKI).

Depuis 2009, il a été élu, puis réélu député de la circonscription électorale du district de Kinshasa (département du Pool).

KAUD

Coup d'oeil en biais

Un déraillement de train meurtrier à Brazzaville

Un déraillement impliquant un train marchandises en provenance de Pointe-Noire s'est produit mardi 25 janvier 2022, vers 2h du matin, au niveau de Ngamoukassa, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. La locomotive et les wagons ont fini dans un ravin A en croire des témoignages, le bilan provisoire de l'accident fait état d'un mort (un homme non encore identifié), de quelques blessés et d'importants dégâts matériels. Il fallait s'y attendre. Dans un reportage diffusé la semaine dernière, la chaîne de télévision privée Vox TV avait déjà prévenu sur cet accident. Une grue devrait partir de Pointe-Noire pour le dégagement de la voie et de permettre d'amorcer des travaux de réparation de la section.

Visa FMI: espoir et inquiétude

L'espoir de tout un pays était suspendu aux négociations avec le FMI. Tout s'est bien passé finalement, puisqu'après des mois de marathon, le Conseil d'administration du gendarme financier du monde a approuvé vendredi 21 janvier dernier à Washington un nouvel accord de 36 mois (3 ans donc) pour un montant équivalent à 455 millions de dollars (environ 263,2 milliards de francs CFA), au titre de la FEC (Facilité élargie de crédit) pour le Congo, suivant ainsi l'avis des experts émis en novembre dernier. Un premier versement de 90 millions de dollars va tomber très rapidement ! Comme en son temps le tandem Mouamba (PM)-Nganongo (ministre des Finances), la paire Makosso-Andely a donc décroché donc la timbale, comme on dit. L'ambiance est à la fête dans certains milieux où l'on considère que c'est une victoire politique pour le chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso. C'est du déjà vu, et donc rien de nouveau sous l'Equateur où, selon un journal en ligne, « les relations entre le Fonds et le Congo jouent au "Stop and go" ». Cette FEC serait la quatrième signée entre Brazzaville et le FMI depuis 2004. Et chaque fois (décembre 2004, entre 2008 et 2011 et juillet 2019) le Congo a montré son incapacité à appliquer entièrement le programme établi par lui-même, obligeant le FMI à couper les cordons de la bourse après les décaissements d'une partie du montant tiré en sa faveur.

Une consultation à 500 francs CFA dans un hôpital public à Abidjan !

On ne le dira jamais assez, les soins médicaux coûtent cher au Congo. Comparativement à d'autres pays de l'Afrique au Sud du Sahara. Une Congolaise qui a récemment séjourné en Côte d'Ivoire, a eu l'occasion de s'en rendre compte. Partie faire consulter son enfant d'une vingtaine d'années, à l'Hôpital général de Marcoray, un établissement public d'Abidjan, la capitale économique ivoirienne, grande a été sa surprise de constater qu'on lui demandait de déboursier seulement 500 francs CFA. Avec, en bonus, un carnet de soins et un thermomètre ! Au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), par exemple, la consultation coûte 3000 francs CFA dans certains services, 5000 francs CFA dans d'autres. Et dans les autres hôpitaux généraux nouvellement inaugurés par le Président de la République, il faut déboursier 5000 francs CFA !

Ciment: campagne contre les spéculateurs

Le sac de ciment de 50kg à 3500 francs CFA, pas plus ! Un rappel très appuyé du ministère du Commerce, des approvisionnements et de la consommation aux vendeurs véreux. Ils ont augmenté les prix face à la rareté du ciment, suite à une « panne technique » survenue au niveau des installations des cimenteries Dangoté Cement et SONOCC, occasionnant un arrêt de production. Le ministère a précisé qu'il a lancé une campagne contre les spéculateurs (NDLR : à compter du lundi 24 janvier). Bravo ! On attend maintenant de le vivre en acte. En attendant, le sac de ciment dont on commence d'ailleurs à douter du poids dans certains dépôts des détaillants (45kg!, 42kg!, 40 kg!) s'écoulaient toujours à 5500 francs CFA voire 6500 francs CFA là où l'on peut encore le trouver. « Il est temps de tordre le cou à tous ces spéculateurs cupides qui construisent leur bonheur sur le dos des autres, au mépris des lois du pays », estime une partie de l'opinion.

La route Ndendé-Ngongo en piteux état...

Selon plusieurs témoignages, la route qui relie la ville de Ndendé au Gabon, à Ngongo au Congo, longue de 48 kilomètres, se trouve actuellement en piteux état. Elle est quasiment coupée par les bourbiers ayant contraint les taxis brosses et autres commerçants grossistes à désertier ce tronçon pourtant vital pour le ravitaillement en denrées alimentaires d'une partie du sud du Gabon et même de Libreville, la capitale gabonaise, en manioc, banane, et agrumes, venus du Congo. Les pluies de ces derniers temps n'arrangent pas les choses.

...et 5000 ou 10.000 francs CFA de «mabonza»

L'état de la route Ndendé-Ngongo reliant le Gabon et le Congo n'est pas le seul problème. Des voyageurs se plaignent aussi du nombre élevé de barrières de police et de gendarmerie, dans la partie congolaise où il faut déboursier 5000 ou 10 000 F.CFA à chacune d'elle, selon l'humeur des agents de l'ordre.

COOPERATION

Raffermissement des relations entre les deux Congo dans le domaine de la défense

Venu représenter la République Démocratique du Congo à la première session ordinaire du Comité technique spécialisé défense, sûreté et sécurité du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) qui s'est tenue à Brazzaville, le 17 janvier 2022. Rencontre qui a préparé la 20e session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilbert Kabanda Kurhenga, ministre de la Défense et des anciens combattants de ce pays a conféré avec son homologue M. Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale de la République du Congo, président du Conseil des ministres du COPAX. C'était le mardi 18 janvier 2022 à Brazzaville.



Charles-Richard Mondjo (à d.), et Gilbert Kabanda Kurhenga

poursuivi M. Gilbert Kabanda Kurhenga, « prochainement, nous nous reverrons dans un cadre beaucoup plus formel pour que nous puissions asseoir sur des bases solides la coopération entre nos deux défenses. Et la prochaine rencontre aura lieu ici à Brazzaville ou à Kinshasa. Nous allons en convenir par voie diplo-

matique », a-t-il relevé. A travers cet échange, le ministre de la Défense et des anciens combattants de la RD Congo a réaffirmé l'excellence des relations entre son pays et la République du Congo dans le domaine de la défense.

Alain-Patrick MASSAMBA

Au terme de ce tête, le ministre de la Défense et des anciens combattants de la RD Congo a livré la teneur de leurs entretiens : « J'ai eu un entretien avec mon homologue et frère de votre pays en tant que ministre de la Défense. Nous avons brossé brièvement les questions liées à la défense entre nos deux pays. C'était une rencontre informelle. Je le remercie pour cela, parce

que ce n'était pas prévue dans l'agenda. Mais, entre frères, nous n'avons pas beaucoup de formalités pour nous rencontrer. Il a donc été bien aimable de m'inviter à venir échanger de manière informelle sur les différentes questions bilatérales qui touchent nos deux pays frères », a-t-il fait savoir.

Nous avons donc passé en revue, les questions se rapportant à la défense, a

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

NOUVEL ACCORD AVEC LE FMI

Près de 45 milliards de décaissement pour le Congo

Après plusieurs attermoissements, le Conseil d'administration du FMI a fini par approuver un nouvel arrangement de 36 mois, soit trois ans, au titre de la facilité élargie de crédit pour le Congo, d'un montant équivalant à environ 455 millions de dollars américains. La décision du Conseil d'administration est intervenue à Washington, aux Etats-Unis d'Amérique, vendredi 21 janvier 2022. Le Conseil d'administration est une instance de décision qui siège en permanence et il est responsable de la conduite générale du FMI, en s'appuyant principalement sur les rapports et les analyses rédigés par la direction et les services.

Immédiatement, le Congo reçoit pour la première tranche du nouvel accord de la facilité élargie de crédit (FEC), un financement d'environ 64,80 millions de DTS (droits de tirage spéciaux), monnaie de transaction du FMI, soit près de 45 milliards de francs CFA. Ce premier décaissement permet au pays de faire face à plusieurs contraintes d'ordre social et économique. Car, les nouvelles vagues de la pandémie de COVID-19 créent des vents contraires pour la reprise économique naissante, au milieu d'une profonde récession. Il est essentiel de réduire les vulnérabilités à la dette tout en mettant en œuvre une politique budgétaire qui doit favoriser

une reprise économique forte et équitable, recommandent les experts. Avec ce programme du FMI, le Congo doit faire progresser de vastes réformes structurelles, y compris des mesures de lutte contre la corruption, des mesures visant à accroître la transparence dans l'utilisation des ressources publiques et des réformes du secteur de l'énergie, pour améliorer la gouvernance et l'environnement des entreprises. Le financement du FMI apporte un appui de soulagement, afin d'aider le pays à maintenir sa stabilité macroéconomique et soutenir la reprise économique dans le contexte de la pandémie, notamment en catalysant le soutien financier des donateurs officiels.



Rigobert Roger Andely, ministre des finances



Mme Priitha Mitra, cheffe de mission du Fmi pour le Congo

ciels. A long terme, les politiques qui doivent être menées dans le cadre de ce programme avec le FMI, contribueront à réduire les fragilités et à placer le Congo sur la voie d'une croissance plus élevée, plus résiliente et inclusive. Ce programme permettra également de contribuer à l'effort régional visant à rétablir et à préserver la stabilité extérieure de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

A noter que la gestion du Congo

a été très critiquée par le FMI et sa dette aux traders pétroliers continue de freiner toute possibilité de redémarrage économique. L'institution de Bretton Woods attendait toujours que la clarté soit faite sur cette dette avant de reprendre son programme de soutien financier. Le dernier accord remonte à juillet 2019, malheureusement, il n'a pu être exécuté jusqu'au bout.

Philippe BANZ

INDUSTRIES EXTRACTIVES
Le troisième rapport de l'ITIE Congo a été validé et publié au niveau national

Le secrétaire permanent du comité national de l'ITIE Congo, Florent Michel Okoko a donné une conférence de presse lundi 10 janvier dernier à Brazzaville, en présence d'Alain Kévin Andély, conseiller à la communication du ministre des Finances pour annoncer la validation et la publication de son troisième rapport de l'année 2019. La deuxième validation du rapport de l'année précédente était intervenue le 29 septembre 2020.



Alain Kévin Andély et Florent Michel Okoko, pendant la conférence de presse

Ce troisième rapport, qui a été l'un des documents attendus par le FMI dans le cadre d'un programme conclu avec le Congo, contient 20 pages. Il présente les déclarations de 25 sociétés: 13 pétrolières, cinq minières et sept forestières. Pour le conférencier, l'ensemble de ces sociétés ont souscrit au formulaire de déclaration, en dehors de quelques-unes, telles que la société Lukoil et la société minière Congo mining. Pour leur part, les organismes d'Etat collecteurs des taxes, comme les régies financières, telles que la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) et les autres administrations impliquées ont bien reporté les revenus prévus par l'exigence 4.1 de la norme ITIE 2019.

Les revenus générés par le secteur extractif ont totalisé un montant de 1.309 milliards 461 millions de FCFA. Le versement direct au trésor public a été d'un montant de 583 milliards 357 millions de FCFA, représentant 44,55 % des revenus générés par le secteur extractif. Le versement des recettes provenant des différentes industries extractives sont réparties de la manière suivante: le secteur des hydrocarbures qui reste le premier contributeur des recettes directement versées au trésor public s'élève à une contribution totale de 556 milliards 625 millions de FCFA, soit 95,42 %. Il est suivi du secteur forestier avec une contribution totale de 25 milliards 975 millions de FCFA, soit 4,45 % et enfin le secteur minier qui a apporté une contribution totale de 758 millions de FCFA, soit 0,13 %, a déclaré Florent Michel Okoko.

Le secteur pétrolier a produit 122 millions de barils, représentant 7 milliards de dollars américains. Sur cette production, 34 millions de barils de pétrole reviennent au Congo sous forme de redevances payées par les sociétés et dans le cadre du contrat de partage de production (CPP). Cette production fait classer le Congo au 5e rang en Afrique. Le secteur forestier a connu une baisse du taux de contribution du bois au Produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 4% constatée en 2019, contre 5 à 6 % de l'année précédente. Il a été signalé une reprise nette de l'activité dans ce secteur pour le prochain cycle. Quant au secteur minier, le conférencier a informé qu'une innovation a été introduite portant sur la production artisanale d'or et de diamant, pour la simple raison qu'il y a une bonne quantité qui fait l'objet d'exportation. Florent Michel Okoko a précisé que les raisons du choix sur les trois secteurs répondent à la volonté du Président de la République Denis Sassou Nguesso, qui tient à promouvoir ces secteurs au titre de la diversification de l'économie congolaise. Il a ajouté que le Congo est aussi à la quête du leadership en matière de gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Le secrétaire permanent du comité national de l'ITIE Congo a donné des éclaircissements sur le bien-fondé du compte séquestre ouvert par le Congo et la Chine. C'est un mécanisme mis en place par l'Accord-Cadre signé entre les deux pays. Chaque année, un versement est effectué par le Congo au titre du remboursement de sa dette vis-à-vis de la Chine, jusqu'à atteindre un certain seuil.

Il a été recommandé au comité, en lien avec l'administration congolaise, de comprendre les raisons des défaillances de la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) dans le processus de déclaration, afin que les prochains rapports ITIE puissent être aussi complets que possible dans la présentation des contributions du secteur extractif. Le comité national ITIE-Congo a été invité à exhorter les ministères de tutelle du secteur extractif à poursuivre les efforts engagés sur la base des progrès réalisés récemment, afin de mettre en place un véritable cadastre pétrolier, minier et forestier qui, actualisé en réel, centraliserait les contrats, ainsi que toute l'information disponible sur les entreprises extractives enregistrées au Congo.

Signalons que le rapport 2019 sera soumis à la session de validation du Conseil d'administration de l'ITIE international, prévue pour le mois de juillet 2022. 56 pays sont membres de l'ITIE; le Congo a adhéré à cette norme en 2004.

Philippe BANZ

FISCALITÉ

Mieux se saisir de l'outil TADAT

Avec l'appui financier de la Banque mondiale et par l'entremise du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), la direction générale des impôts et des domaines (DGID) a tenu du 11 au 14 janvier 2022 à Brazzaville, un atelier de vulgarisation des recommandations de l'outil TADAT, en vue de l'élaboration du plan stratégique 2022-2025. C'était sous les auspices de Ludovic Itoua, directeur général des impôts et des domaines. En présence de Clovin Bozire Ontsouon-Assen, responsable suivi et évaluation au PRISP. C'est en janvier 2019 que débutait le processus d'évaluation de l'administration fiscale par l'atelier de lancement de l'outil TADAT (outil d'évaluation diagnostique de l'administration fiscale). Cette évaluation à travers les analyses sur la performance a permis d'«identifier les contours d'une organisation fiscale moderne arrimée aux standards internationaux, permettant d'optimiser les recettes fiscales hors pétrole», a indiqué Ludovic Itoua.



Les participants

La rencontre de Brazzaville visait, entre autres, à recueillir les contributions des participants sur la manière de renforcer ou d'améliorer le fonctionnement en vue de la «mobilisation des recettes», a fait savoir Clovin Bozire Ontsouon-Assen.

Dans son allocution de clôture, lue par André Kehoua (responsable des composantes au PRISP, Ferdinand Doukaga Kwanda, coordonnateur du PRISP a fait dire aux participants que «la vulgarisation des recommandations de l'outil TADAT à travers tous les services fiscaux des départements du Congo contribue à la modernisation de l'administration fiscale adossée aux standards internationaux, en matière et à l'exigence de la bonne gestion des finances publique...». L'appropriation des recommandations de l'outil TADAT, la collecte des contributions dans une approche de complémentarité et de mutualisation de synergie entre tous les participants laissent entrevoir l'engagement de chaque agent des impôts à la maîtrise de la norme et du principe TADAT.

En 2020 et 2021, plusieurs assises relatives à la présentation de la matrice de la mise en œuvre des recommandations de l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale TADAT avaient été organisées: Kintélé (22 au 24 janvier 2020); Dolisie (02 au 06 décembre 2021) et Ouesso (12 au 17 décembre 2021).

Ces différents ateliers s'inscrivent dans le cadre de la rédaction du projet du plan stratégique 2022-2025 de la direction générale des impôts et des domaines qui, après validation, servira d'outil de pilotage.

Marcellin MOUZITA

COOPÉRATION

La société Althea Italia SPA sollicite gérer les hôpitaux de Djiri à Brazzaville et de Patra à Ngoyo à Pointe-Noire

Le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou-Nguesso a échangé tour à tour samedi 15 janvier dernier avec Vincent Biruta, ministre de la Coopération internationale et des affaires étrangères du Rwanda et Alessandro Dogliani, président directeur général de la société Althea Italia SPA.



Alessandro Dogliani



Vincent Biruta

Dans le cadre de la réunion de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale (CEAC), le ministre rwandais Vincent Biruta a remercié son homologue congolais d'avoir organisé la réunion de la commission mixte qui a donné lieu à une signature d'accord de coopération dans les secteurs particuliers de la sécurité et de la défense. Il lui a dit sa disponibilité à mettre en œuvre les accords déjà signés et à travailler pour explorer d'autres secteurs dans lesquels les deux pays pourraient coopérer pour que la relation entre le Congo et le Rwanda soit excellente.

D'un côté, Alessandro Dogliani a exprimé au ministre Christel Sassou-Nguesso le souhait de gérer les deux nouveaux hôpitaux de Djiri à Brazzaville et de Ngoyo à Pointe-Noire. Ces nouveaux hôpitaux sont opérés sous le mode de délégation du service public. «Je suis venu pour signer un protocole d'accord pour des activités sanitaires au Congo. Nous avons identifié trois activités: la réalisation de cinq systèmes de haute promotion, la réalisation d'une salle COVID à Pointe Noire et celle de Brazzaville. Tous ces trois projets sont très importants pour améliorer les prestations sanitaires; la formation sera très importante dans notre projet», a-t-il dit.

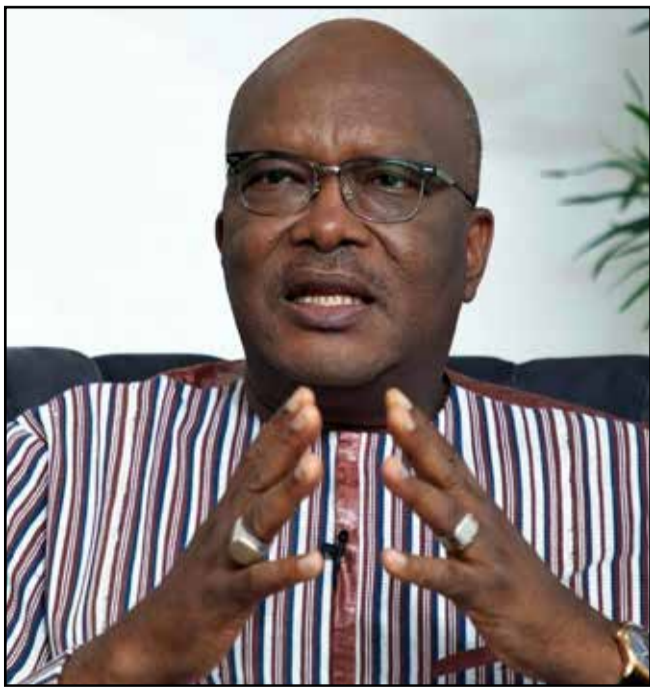
Le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso a promis de travailler avec le ministère de la Santé pour préparer un memorandum d'entente qui sera signé, et à partir duquel, le ministère de la Coopération et la société Althea Italia SPA vont préparer le contrat de délégation de service public pour que les deux hôpitaux congolais soient gérés suivant les dispositions légales.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

BURKINA FASO

Les militaires déposent le Président Kaboré

Le vent des coups d'Etat se répand en Afrique de l'Ouest. Après le Mali, la Guinée Conakry, le Burkina Faso emboîte le pas. Les militaires ont destitué, le soir du lundi 24 janvier dernier Roch Marc Christian Kaboré, président élu du Burkina Faso. Toutes les composantes des forces de défense et de sécurité du Faso se regroupent désormais autour du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) dirigé par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, nouvel homme fort du pays.



Roch Marc Christian Kaboré

Dans le communiqué lu par le jeune capitaine Sidsoré Kader Ouédraogo porte-parole du mouvement putschiste, il ressort que l'armée met fin aux pouvoirs de M. Roch M. C. Kaboré, la constitution est suspendue, le Gouvernement est dissout ainsi que l'Assemblée nationale. A cela s'ajoutent la fermeture des frontières aériennes et

attaques jihadistes sur son sol. Au fil des années, la fréquence, l'intensité et les zones d'intervention de ces attaques augmentent. En janvier 2016, l'attentat contre l'hôtel Splendid et le Café Capuccino dans la capitale Ouagadougou fait 30 morts, des étrangers en ma-

de la lutte contre le terrorisme sa priorité. Pour l'opposition, des centaines de milliers d'électeurs déplacés à cause de l'insécurité n'ont pas pu voter. Ce qui, selon elle, entame la crédibilité du résultat du vote.

Actuellement, le Burkina Faso compte 1,5 million de déplacés. Ajoutant ainsi à la crise sécuritaire, une crise humanitaire. En juin 2021, à Solhan dans le nord-est du pays, plus d'une centaine de villageois sont tués. En novembre de la même année, 53 gendarmes perdent la vie à Inata. Ici les révélations font état de problèmes de ravitaillement du détachement visé, tant en matériel qu'en nourriture. Les soldats doivent se débrouiller à faire la chasse dans les broussailles alentour pour se nourrir. Ce qui a fortement choqué l'opinion.

Deux semaines avant le soulèvement militaire, les autorités annonçaient l'arrestation de plusieurs militaires soupçonnés de préparer un coup d'Etat. Parmi ces militaires, le colonel Zoungrana réputé pour son courage et sa bravoure. Sa troupe con-

stituée d'une dizaine d'éléments seulement, avait réussi à repousser les assaillants lors d'une attaque surprise. C'est finalement dans la nuit de samedi à dimanche que les armes ont commencé à crépiter dans les casernes du Faso. Et ce qui était au départ une revendication pour le changement à la tête de l'Etat major de l'armée s'est révélé être un coup d'Etat. Roch Marc Christian Kaboré est déposé par l'armée au grand dam de la communauté internationale qui réclame sa libération.

Paul-Henri Sandaogo Damiba

Le nouvel homme fort du Faso, la quarantaine révolue, est lieutenant-colonel d'infanterie. Paul-Henri Sandaogo Damiba est diplômé de l'école militaire de Paris. Il est aussi titulaire d'un master en sciences criminelles du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Paris et d'une certification d'expert de la Défense en management, commandement et stratégie... Il est l'auteur d'un essai sur le terrorisme publié en juin dernier, et intitulé : « Armées ouest-africaines et terrorisme : réponses incertaines ? ». Paul-Henri Sandaogo Damiba était devenu le 3 décembre dernier commandant de la troisième région militaire du pays, qui est notamment responsable du dispositif antiterroriste dans la zone est du pays et de la sécurité de la capitale Ouagadougou. C'est le président Kaboré qui l'a nommé à ce poste. Après un réaménagement dans la hiérarchie militaire au lendemain de l'attaque d'Inata qui avait fait 57 morts, dont 53 gendarmes.

Marcellin MOUZITA



Paul-Henri Sandaogo Damiba

terrestres et l'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin, jusqu'à nouvel ordre.

Les putschistes ont précisé que le MPSR s'engage à « proposer dans un délai raisonnable un calendrier de retour à l'ordre constitutionnel accepté de tous ». Le porte-parole a également assuré que les opérations se sont déroulées sans effusion de sang et sans aucune violence physique. Seulement, on ne sait toujours pas où se trouvent le président déchu et ses codétenus. Bien que de temps à autres, il donne de ses nouvelles par son compte twitter, notamment quand il appelle les militaires à déposer les armes, pour l'intérêt supérieur de la nation, et le post de sa démission écrite à main levée, sans cachet.

Les rivalités entre Roch Marc Christian Kaboré et une partie de l'armée remontent au loin. Un an après la chute de Blaise Compaoré, Roch M.C. Kaboré est élu président du Burkina Faso. C'est donc en 2015, l'année où il est investi président que le pays connaît les premières

terrestres et l'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin, jusqu'à nouvel ordre.

terrestres et l'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin, jusqu'à nouvel ordre.

MADAGASCAR

Les inondations occasionnent un grand nombre de sinistrés et de déplacés

La Grande Île était déjà en proie à des précipitations importantes depuis lundi 18 janvier. La première dépression tropicale de la saison a touché terre sur la côte Est, au niveau de la ville de Foulpointe, samedi 22 janvier dernier avec des vents moyens de 55 km/h. Selon un bilan provisoire du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes, des intempéries ont fait 11 morts, un peu plus de 40 000 sinistrés et près de 22 000 déplacés. Si cette dépression s'est affaiblie, les précipitations continuent et plusieurs districts du pays ont été placés en vigilance fortes pluies.

Le nombre de sinistrés aug-

mente de jour en jour dans la capitale. Samedi 21 janvier, les zones situées sous les gradins du grand stade Barea ont été aménagées pour accueillir ceux qui s'étaient réfugiés dans le gymnase voisin. Un bâtiment dans lequel les pluies s'introduisaient en raison de fuites dans la toiture.

A Tamatave, la grande ville portuaire, les quartiers bas, notamment celui de la gare routière, ont été inondés. Selon un habitant qui a requis l'anonymat : « On ne peut pas traverser les rues à cause de l'inondation. L'eau est rentrée jusqu'à l'intérieur des maisons ». « Dans le quartier d'Ambohijafy, l'eau arrive jusqu'à la poitrine. Une

certaine de sinistrés ont été hébergés dans une école », a souligné un responsable du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes sur place.

D'après une habitante, à Ambatondrazaka, plus à l'Ouest, 150 maisons ont été inondées et du bétail emporté. Trois régions et 20 districts de l'Est, du nord-Est de l'ouest, du nord-Ouest et du centre de l'île sont placés en vigilance rouge pour danger imminent en raison des fortes pluies, des risques d'inondation et d'éboulement. Selon la direction de la météorologie, les pêcheurs de ces côtes sont priés de ne pas sortir en mer.

A.P MASSAMBA

COOPERATION

La Chine renforce son partenariat avec l'Afrique

Le ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi était en tournée sur le continent à partir du jeudi 6 janvier 2022. A cette occasion, il a rejeté les reproches adressés à son pays concernant les crédits contractés par les pays africains. D'après lui, « Pékin ne piège pas ses partenaires dans la dette. Il s'agit d'un discours qui a été créé par ceux qui ne veulent pas voir le développement de l'Afrique. S'il y a un piège c'est celui de la pauvreté et du sous-développement ». Pékin est le premier partenaire commercial du continent africain, avec des échanges directs de plus de 200 milliards de dollars en 2019 selon les chiffres officiels chinois. Mais la Chine est souvent accusée d'utiliser son statut de créancier pour arracher des concessions diplomatiques et commerciales, suscitant l'inquiétude quant à la capacité de nombreux Etats africains à assumer les dettes contractées.



Wang Yi reçu par le président Uhuru Kenyatta



Pendant une séance de travail aux Comores

La Chine est actuellement le second créancier du Kenya après la Banque mondiale et a financé de coûteux projets d'infrastructures dans un pays où les niveaux de dette ont explosé ces dernières années. A Mombasa, la construction du nouveau terminal représente un investissement de 353 millions de dollars. Pékin a également financé l'infrastructure la plus chère depuis l'indépendance du Kenya : une ligne ferroviaire ayant coûté 5 milliards de dollars. Lors d'une visite au Kenya en janvier 2020, M. Wang avait décrit cette ligne comme un « étalon » des « nouvelles routes de la soie », une initiative chinoise qui finance des projets d'infrastructures.

Durant sa visite, le ministre chinois s'est entretenu avec le président Uhuru Kenyatta, après avoir rencontré plusieurs ministres kényans et signé des accords dans les domaines du commerce, de la santé, de la sécurité ou encore des transferts de technologies vertes. « La visite est un témoignage de l'approfondissement des relations entre les deux pays », a fait savoir Raychelle Omamo, ministre kényane des affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie chinoise a aussi annoncé la nomination d'un envoyé spécial chinois pour la Corne de l'Afrique, marquant la volonté de son pays de s'impliquer diplomatiquement dans cette région en proie à divers conflits. « Nous allons continuer de jouer un rôle encore plus grand pour la paix et la stabilité de la région ».

En Erythrée, Wang Yi a réitéré l'opposition de la Chine aux sanctions américaines contre ce pays extrêmement fermé et aux interférences « dans les affaires internes d'autres pays sous le prétexte de la démocratie et des droits humains ». Après le Kenya, il s'était rendu dans l'archipel des Comores.

Alain-Patrick MASSAMBA

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPEMENT



AVIS DE VACANCE DE POSTE
(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies
Intégrité, Professionnalisme et Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations pour le Développement (PNUD) en République du Congo à Brazzaville recherche pour le compte du programme d'assistance de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), un Responsable des Systèmes d'Information en charge du développement du système douanier automatisé (SYDONIA).

Link : https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?cur_job_id=104199

Toute demande de clarification devra se faire par écrit. L'unité chargée des achats répondra par écrit via l'adresse email suivante : procurement.cg@undp.org

La date limite de transmission des candidatures est fixée au 02 février 2022

Brazzaville, le 24 janvier 2022

Maleye DIOP
Représentant Résident



CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études :

La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco, Ecole Conventionnée Evangélique, a le réel plaisir de vous informer que la rentrée en CAP et BP est fixée au 04 Octobre 2021 et au cycle supérieur en novembre 2021.

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à samedi de 8h à 19h

Nos filières de formation sont : BTS & Licence

- Pro :** – Génie Logistique et Transport - Management des Ressources Humaines - Comptabilité et Gestion des Organisations - Marketing et Action Commerciale - Assistant de Direction - Banque et Finance - Réseau et Télécommunication – HSE – Tourisme – Hôtellerie – Restauration – Santé Publique.



- **Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise**
- **Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise**
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes :** Pâtisserie - Secrétariat Bureautique – Hôtellerie - Cuisine : **Diplôme préparé : CAP - Durée de la formation : 6 mois**
- Maintenance Informatique et Réseau – Secrétariat Bureautique – Vendeuse en Pharmacie : **Diplôme préparé : BP - Durée de la formation : 9 mois**

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE
N° 124/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
01	N°6488du 07/12/21	Section AM (55 ex AP), bloc 41, Pille 1, Sup.217, 91 m2	29 , Rue Babassana (Quartier Kahounga)	Mfilou	TSOKO Pauline Estelle
02	N° 6487du 07/12/21	Section -, bloc -, Pilles -, Sup.315, 98 m2	Rue Pandzou pépé (Quartier Kélé Ténard)	Mfilou	MOUGUENGUE-KONGO Grâce Brunelle
03	N°6490 du 07/12/21	Section -, bloc -, Pille -, Sup.211, 80 m2	Rue Nsompélé Dawa quartier Itsali (le Bled)	Mfilou	NSITOU GOMA Stael Amansley
04	N°6489 du 07/12/21	Section AP2, bloc 182 (ex 3), Pille 6, Sup 320, 28 m2	45, Rue Kinkembo (Qtier Indzouli)	Mfilou	AMOUNA NIANGUI Marina Bibi
05	N° 5028 du 29/08/19	Section AK, bloc 1 ; Pille 12, Sup.478, 93 m2	05, Rue Pasteur Mouhala bis (Qtier Mpiéré)	Mfilou	EGLISE PAROLE PARLEE TABERNACLE
06	N° 6391 du 02/11/21	Section D2(ex b2), bloc 22, Pille 20, Sup.345, 19 m2	8, Rue Bakebela Emile (Qtier Diata)	Makélékélé	Enfants GOMA Samuel
07	N° 4390 du 13/07/18	Section -, bloc -, Pille 9, Sup 400,00 m2	Quartier Sadelmi (Tselampou))	Mfilou	MAKANGA TSADI Germaine
08	N° 6406 du 09/11/21	Section AD3, bloc 6, Pille 25 (ex 4), Sup.291, 14 m2	04, Rue Banouanina Camille (Quartier Mansimou)	Madibou	SHAIK Henri, SHAIK née N'DOUNGA MBANDAKANI Marie-Charline
09	N° 4724 du 13/03/19	Section AI, bloc 106, Pille 13, Sup567, 25 m2	03, Rue Louweto (Quartier Kinsoundi)	Makélékélé	MATOUHOUIDI Madeleine
10	N° 6438du 24/11/21	Section -, bloc -, Pille -, Sup.10.000, 00m2	Village Voula	Pool	ZOUBABELA MOUTIMA Modeste
11	N° 6474 du 02/12/21	Section -, bloc-, Pille -, Sup 342, 78 m2	Village Loukanga I	Pool	SOCIETE CON' ANSA SARLU
12	N° 5791 du 10/11/21	Section -, bloc -, Pille -, Sup 521,08 m2	Kombé	Madibou	NGOMA NIEME Rody
13	N° 6510 du 20/12/21	Section AS2, bloc 7, Pille 8, Sup.885, 30 m2	08, Rue Koussoumbissa Milongo (Quartier Moussosso)	Madibou	NDOUDI Médard et Enfants NDOUDI-MALEKA
14	N° 6427 du 19/11/21	Section AS2, bloc 7, Pille 8, Sup.508, 62 m2	Rue Christian Lavalyse (Qtier Moussosso)	Madibou	NDOUDI Médard et Enfants NDOUDI-MALEKA
15	N°6516 du 23/12/21	Section -, bloc -, Pille -, Sup.904, 30 m2	Rue Jean Baptiste (Qtier Kombé)	Madibou	BOUMBA Bertin
16	N° 6300 du 23/08/21	Section AN2, bloc 78, Pille 02 Sup.396, 94 m2	Rue Mayoko (Qtier 71 Kibouéndé)	Mfilou	NGAVE Anne
17	N 6519 du 27/12/21	Section AP, bloc 122, Pille 4, Sup.342, 72 m2	68, Rue Mpouis Albert (Quartier 73 Indzouli)	Mfilou	Enfants KILIKISSA
18	N°5781 du 02 /11/20	Section AS2, bloc 59 , Pille 10, Sup. 405,33 m2	04, Rue Ngoma Clément (Quartier Moussosso)	Madibou	MALELA NZOBADILA Vince Dylan
19	N°6523 du 29/12/21	Section -, bloc -, Pille -, Sup.260, 00 m2	36, Rue Ngoténi (Quartier Itsali)	Mfilou	SINDIKOU MOUFTAHOU
20	N° 6303 du 23/08/21	Section C3 bloc 40, Pille 7, Sup 270,00 m2	975, Rue Biza (Quartier Makélékélé)	Makélékélé	KUSUKILA née DOUDY Bernadette Yvette
21	N° 6520 du 27/12/21	Section BH2, bloc51, Pille 2, Sup., 405, 98 m2	03, Rue Tantine Jacquie Biboussi (Quartier Massissia)	Madibou	FOUAD EL SAHEL
22	N° 4096 du 27/10/17	Section AD4, bloc 15, Pille 3, Sup.4164, 58 m2	Mafouta	Madibou	OUOMBLEON-GUEDOU Alain, OUOMBLEON-GUEDOU née MOUYOKOLO NKOSSOU Armèle Karine
23	N° 6397 du 04/11/21	Section -, bloc -, Pille -, Sup.3223, 697 m2	LOUA	Madibou	BABASSANA Nzonzi-Mambou
24	N° 6398 du 05/11/21	Section C2, bloc 101, Pille 9, Sup.518, 99 m2	Case n° 742 (Qtier Mpissa)	Bacongo	MATOUMONA Dany Arlette Séraphine
25	N° 6401 du 08/11/21	Section B2, bloc 61, Pille 4, Sup.158, 62 m2	04, Rue Ogoué (Q.Diata)	Makélékélé	DIBAGISSI Cyr Dumand
26	N°21127du 23/12/19	SectionC3, bloc 187, Pille 12, Sup 138, 54 m2	222, Rue Frère Hervé	Makélékélé	PATHA HOMBESSA Ferline Césarine
27	N° 6507 du 15/12/21	Section -, bloc -, Pille -, Sup.400, 00 m2	Mayanga	Madibou	KINYOUDOU Aristide
28	N° 6347 du 27/09/21	Section AB (5ex,AE) ; bloc 58, Pille 25 (ex 15), Sup765, 67 m2	15, Rue Philippe Mani (Qtier Mansimou)	Madibou	NGANGA Jean Fidèle
29	N° 6526 du 29/12/21	Section B2, bloc 82, Pilles 15, Sup.370 ,97 m2	40, Bihani Sivory (Qtier Diata)	Makélékélé	MATSOUELE NZONZI Sagesse
30	N° 6193 du 25/12/21	Section F, bloc 139, Pille 6 (ex 155), Sup.413, 57 m2	155, Rue Makita	Bacongo	SYLLA MOUSSA
31	N° 6545 du 17/01/22	Section 6, bloc -, Pille -, Sup.56706, 00 m2	Village MABENGA	Pool	Arthur MASSAMBA et Enfants MASSAMBA

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Pour l'insertion légale
Brigitte OKOLA, Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 21 Janvier 2022

CONSEIL ŒCUMENIQUE DES EGLISES CHRETIENNES DU CONGO

Passation de responsabilité entre Mgr Bienvenu Manamika et le pasteur Alain Gonard Bakoua

Placée sous le thème: «*Nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage*» (Matthieu 2, 2), la 52^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens s'est ouverte le jeudi 20 janvier 2022 au poste du cinquantenaire de l'Armée du salut au Plateau des 15 ans, à Brazzaville. C'était au cours d'un culte qui a réuni les ouvriers apostoliques des Eglises membres du Conseil œcuménique. A cette occasion, l'Eglise catholique qui a assumé pendant deux ans la présidence tournante du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes a passé le témoin à l'Eglise évangélique du Congo pour un mandat de deux ans.

C'est Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui vient de terminer le mandat laissé par Mgr Anatole Milandou, archevêque émérite, qui a transmis les attributs (cachet, Bible et maillet) par le biais du colonel Sakamesso, ancien de l'œcuménisme, ainsi que des documents administratifs symboliques au pasteur Juste Alain Gonard Bakoua, président de l'Eglise évangélique du Congo, comme nouveau président en exercice du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo. En présence du colonel Eugène Bamanabio, chef de territoire de l'Armée du salut au Congo, du pasteur Gustave Ngakosso, représentant du président de l'Eglise évangélique luthérienne du Congo, du père Jacob Miyakela Ntsoumou, représentant légal de l'Eglise orthodoxe du Congo. Donnant la symbolique du thème de cette 52^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, l'officiant salutiste du jour, a indiqué que les textes bibliques à utiliser cette année ont été préparés par le Conseil des Eglises du Moyen-Orient.

Ils s'inspirent de la visite des rois mages au roi nouveau-né, telle qu'elle est décrite dans l'évangile de Saint Matthieu: «*Nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage*». «*Portons notre regard sur l'étoile qui resplendit en Orient et, nous aussi, laissons-nous guider. Allons à la rencontre de Dieu dans l'action de grâce et la joie, en nous souvenant devant lui de tous les malades, les affligés, les marginaux, les réfugiés et les déracinés, sachant que Dieu par sa lumière peut dissiper nos ténèbres. Aujourd'hui, dans notre prière pour l'unité de l'Eglise, puissions-nous, ainsi que les communautés dont nous sommes issus, être aussi des lumières qui guident les autres vers le Sauveur Jésus-Christ*», a souligné l'officiant. Dans sa prédication tirée de l'évangile de Matthieu 2, 1-12, l'abbé Serge Babingui, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, en mission d'études à Rennes, en France, a interpellé la conscience des ouvriers apostoliques sur la thématique de la mission des rois mages visitant le nouveau-né Jésus.



Les responsables des Eglises présentes

«*Nous, chefs spirituels des Eglises catholique, évangélique, salutiste, tenons à rendre hommage à la mémoire de celui que Dieu avait placé devant nous et que le peuple avait choisi pour conduire la nation congolaise sur le chemin de justice, de fraternité et de partage de la richesse commune*», a indiqué l'abbé Serge Babingui. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, président sortant a rappelé que c'est le mandat de son prédécesseur Mgr Anatole Milandou, admis à faire valoir ses droits à la retraite qu'il vient d'achever en lui rendant un hommage pour son dynamisme pastoral. Le président en exercice entrant a mis en exergue six axes prioritaires: revenir à Dieu de tout notre cœur; revisiter la mission sociale diaconale plus engagée; dépasser l'œcuménisme festif, événementiel ou de circonstance, focalisé sur des célébrations de masse sans implication et sans répercussions

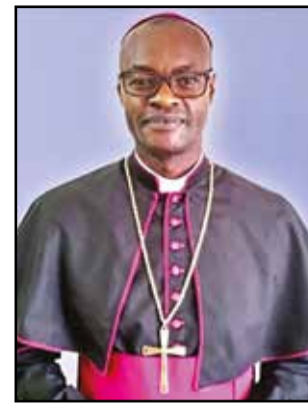
à la base, envisager un œcuménisme de rapprochement, d'échange et de partage sur les questions sociales, éthiques, pastorales, de développement, de justice et de paix; définir et préciser le cadre de la question complexe du dialogue interreligieux pour donner au religieux la capacité d'intervenir sur les questions d'intérêt commun, de bonne gouvernance, de justice sociale, de paix, d'éducation et de santé; reconquérir l'image et l'identité chrétiennes atténuées par les crises multiformes et les conflits internes au sein des communautés; s'engager dans la mission prophétique qui est l'une des exigences du Seigneur. A la fin du culte, le représentant de l'Alliance biblique au Congo a offert des Bibles aux responsables du Conseil œcuménique.

Pascal BIOZI KIMINOU

DIOCÈSE DE OUESSO

Faire-part

Mgr Yves Marie Monot et le diocèse de Ouesso sont heureux de vous faire part de l'ordination épiscopale de Mgr Gélase Armel Kema, prêtre du diocèse de Ouesso, choisi par le Saint-Père, le Pape François, comme évêque de Ouesso. Cette ordination épiscopale aura lieu le dimanche 13 février 2022, à Ouesso, à 9h30, des mains de Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando. Le diocèse de Ouesso vous invite à s'unir à lui par vos ferventes prières et à l'aider à bien organiser ce bel événement.



Contacts:

Mgr Yves Marie Monot:

(+242) 06.667.33.36/05.543.66.14

Abbé Léandre Nguoubi Elenga: (+242) 06.515.76.67

Abbé Franck Bango, économiste: (+242) 06.945.41.72

Calendrier des activités de la Conférence épiscopale du Congo

Du lundi 7 au jeudi 10 février 2022: Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouesso;

Dimanche 13 février 2022: Ordination épiscopale de Mgr Gélase Armel Kema, nouvel Evêque de Ouesso;

Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022: Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

Samedi 30 avril 2022: Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

Dimanche 1^{er} mai 2022: Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, en la Basilique Sainte Anne du Congo;

Du 17 au 24 juillet 2022: Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;

Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022: 51^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire général

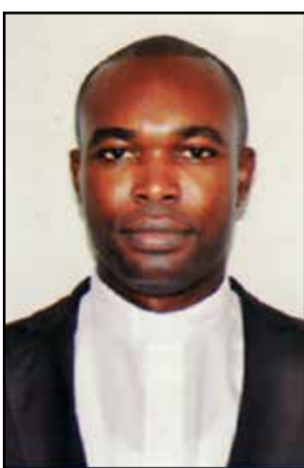
VIENT DE PARAÎTRE

«La théologie prophétique de Joseph Ratzinger/Benoît XVI : Fondements, Histoire et Actualité» de l'abbé Fabrice N'semi

Paru le 14 octobre 2021 aux éditions L'Harmattan de Paris et préfacé par le cardinal Robert Sarah, ancien préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, le nouvel ouvrage de l'abbé Fabrice N'semi s'intitule: «*La théologie prophétique de Joseph Ratzinger/ Benoît XVI: fondements, histoire et actualité*». C'est un essai d'une teneur épistémologique et théologique manifeste qui, de fait, mérite l'attention de toute l'Eglise, des pasteurs, des laïcs et du monde de la recherche.

Divisé en trois grandes parties qui s'articulent en neuf chapitres, ce livre présente un triple avantage qu'il sied de relever: il offre les fondements, l'histoire et l'actualité d'une théologie prophétique à la lumière des écrits de Joseph Ratzinger/Benoît XVI que nombre de chercheurs présentent comme le «*Mozart de la théologie post-conciliaire*». D'abord, la première partie traite des fondements scripturaires en présentant les traits majeurs et la complexité du phénomène prophétique à travers le prophétisme biblique et extrabiblique. Ensuite, la deuxième partie met en lumière la réception du message prophétique et sa compréhension par l'Eglise, notamment à travers le témoignage éloquent des pères de l'Eglise. Enfin, la troisième partie livre les éléments d'orientation concrète d'une théologie prophétique chez Joseph Ratzinger/Benoît XVI, en particulier sa spécificité et son originalité. En effet, cette théologie prophétique est à

cerner dans l'articulation de sa christologie avec sa pneumatologie, son ecclésiologie et sa théologie des ministères. En d'autres termes, c'est dans la personne et la mission de Jésus-Christ, le rôle et la fonction du Saint-Esprit, la mission essentielle de l'Eglise et dans



Abbé Fabrice N'semi



La couverture du livre

l'exercice de nos responsabilités comme chrétiens qu'il faille saisir la théologie prophétique chez

Joseph Ratzinger/Benoît XVI. Par ailleurs, sur la base de ses recherches théologiques avé-

rées et comme en témoignent ses ouvrages publiés en 2013 (Lecture d'Africae munus du Pape Benoît XVI. Éléments d'une théologie prophétique en Afrique, Paris, L'Harmattan), en 2016 (L'Eglise à l'épreuve de l'histoire au Congo. Identité, responsabilité et défis, Paris, L'Harmattan), sans oublier moult articles dans des revues scientifiques, l'abbé Fabrice N'semi fait de l'axe prophétique un champ d'investigation théologique privilégié qui enrichit l'articulation du donné révélé et nourrit les raisons de croire et d'espérer. C'est sans doute pour cette raison qu'on remarque pertinemment, en lisant cet essai, la rigueur heuristique qu'il dégage, surtout qu'il s'agit de la délicate et épineuse question du prophétisme qui, comme l'a souligné le préfacier, présente «*des formes d'expression et d'interprétation [...] et même des pirouettes para-théologiques*». Tout en maniant l'entreprise réflexive et l'épaisseur analytique, ce livre se projette, s'interroge aussi sur l'avenir de l'humanité. En effet, dans un monde infecté et infesté par la dégradation de la vie sociale, les problèmes économiques, politiques, écologiques, sanitaires et identitaires, l'urgence d'un engagement prophétique empreint d'inventivité (au sens Santedié du terme) et de créativité n'est

plus à démontrer. C'est ainsi que pour mieux repenser notre vocation à l'engagement dans nos contextes socio-culturels divers, l'abbé Fabrice propose une source d'inspiration, à savoir l'école des prophètes qui nous enseigne «*la grammaire de la vérité, l'orthographe du courage et la conjugaison des efforts*». En dégustant la saveur de cet ouvrage, nous découvrons au fond que son auteur propose la théologie prophétique comme une option épistémologique qui se fait attentive aux signes des temps, c'est-à-dire aux impératifs présents et futurs. C'est une option théologique qui appelle et rappelle notre sens d'engagement et de responsabilité dans l'accomplissement de notre mission ecclésiale; elle pousse à oser dire la vérité évangélique face aux vices malencontreusement canonisés; elle stigmatise le péché et invite à la conversion. Les propositions contenues dans cet essai constituent donc un appel sans équivoque à repenser et à renouveler notre organisation ecclésiale, sociale, politique et économique à la lumière de l'évangile. La théologie prophétique est une alliée-fidèle de la vigilance et de l'action; elle invite à déployer le moteur de notre génie créateur pour que l'évangile devienne un ferment de transformation sociale; elle invite à quitter notre posture de spectateurs-complotistes face à la dégradation du tissu social

en vue d'assumer notre rôle prophétique dans l'histoire. A la vérité, par sa clarté conceptuelle, cet essai constitue un antidote face aux marchands d'illusions qui pullulent et fourmillent dans nos rues aujourd'hui en divisant les familles entières et en dynamitant les ponts relationnels. Il sous-tend plutôt un prophétisme au goût de l'évangile, qui prend toute la mesure, la densité et l'exigence de la responsabilité d'être missionnaire et solidaire des joies et des peines de nos semblables. Notre engagement prophétique devient donc à la suite de la théologie prophétique de Benoît XVI proposée par l'abbé Fabrice, l'expression du courage de la vérité quel qu'en soit le prix, car: «*Sans prophétisme, nous avons une Eglise morte. [...] Sans l'action prophétique, elle ressemble à une plaine d'ossements desséchés. Non seulement morts, mais secs ! Les structures d'Eglise sont desséchées, il n'y a pas de suc*». Unissons donc nos voix aujourd'hui à celle de Moïse pour redire prophétiquement: «*Ah ! Si le Seigneur pouvait faire de tout son peuple un peuple de prophètes ! Si le Seigneur pouvait mettre son esprit sur eux!*» (Nb 11, 29).

Abbé Lys MOKOKO
Prêtre étudiant en Philosophie, Université Catholique de Lyon (France)

NOËL A NGAMAKOSSO

Mgr Bienvenu Manamika a félicité et encouragé les prêtres et les laïcs pour leur travail ensemble

Première paroisse de l'archidiocèse de Brazzaville à recevoir le nouvel archevêque depuis sa récente prise de possession canonique, et deuxième sortie de l'archevêque après la visite chez les sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, la communauté paroissiale Sainte Madre Teresa de Calcutta de Ngamakosso était dans la liesse générale d'accueillir Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui a célébré la fête de Noël, dans cette paroisse ayant une église en construction, samedi 25 décembre 2021. C'était au cours d'une messe présidée par l'archevêque et concélébrée par les abbés Bernard Mantoumi, curé de la paroisse à l'honneur, Boris Kiessolo, vicaire paroissial, Jhon Comli Ngouba Côme Bokotaka, vicaire de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, Francis Kamara Sekiesse, diacre, secrétaire adjoint de l'archevêque de Brazzaville.

Dans une animation liturgique de la chorale paroissiale Saint Jean Paul II, la messe a connu la participation des autorités locales dont le chef du quartier, le représentant de la députée de la circonscription, et bien d'autres.

Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a loué les efforts accomplis par les prêtres et les laïcs ayant conduit à avancer les travaux de construction de l'église. «Si tu ne gagnes que 10.000 frs, tu ne peux pas vivre comme si tu gagnais 100.000 frs. Si tu ne gagnes que 100.000 frs, tu ne peux pas vivre comme tu gagnais 1.000.000 frs», a-t-il déclaré en encourageant la communauté paroissiale à aller progressivement à la vitesse de ses moyens de bord pour achever la construction de cette église. Aussi, il a vanté les vertus de réconciliation qui ont présidé à la bonne marche de la vie au presbytère de la paroisse. «Je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui, d'être venu prier avec vous. Votre paroisse n'est pas seule. C'est comme le train, il a une locomotive. Toutes nos paroisses sont comme des wagons. La locomotive de tout le diocèse est appelée Archevêché. Dans l'Église, je ne peux pas tout faire seul. Dieu a voulu que le Pape François m'envoie ici à Brazzaville. Brazzaville est un grand diocèse. Comme

Owando, et Pointe-Noire sont des archidiocèses. Ici à Brazzaville, nous travaillons dans la Province ecclésiastique du Centre (PEC) avec NN.SS. Ildevert Mathurin Mouanga et Urbain Ngassongo», a rappelé l'archevêque avant de présenter la structuration de la Conférence épiscopale du Congo, celle de l'Association des conférences



Abbé Bernard Mantoumi

épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) ainsi que celle de l'Église universelle et l'organisation de l'Église: «Notre Église est très structurée, très organisée», a-t-il renchéri. «Nous sommes tous des baptisés, nous sommes des chrétiens. On ne peut pas devenir prêtre ou évêque, si on n'est pas baptisé. Pourquoi alors des divisions entre nous?» a lancé Mgr Bienvenu Manami-



Mgr Bienvenu Manamika (2^e de g à d) présidant l'Eucharistie

ka Bafouakouahou. «Dieu est venu chez les hommes afin que l'homme soit divinisé. Quand tu as ouvert ton cœur pour accepter Jésus, tu deviens membre de son corps. Le mystère de Noël, c'est l'amour de Dieu. Jésus est amour. Le diable a plusieurs noms, mais trois de ses noms sont plus forts: «l'orgueil», «le



Mme Gertrude Ngakosso

mensonge», «la division». Ceux qui pratiquent le mensonge ne sont que des fils du diable. Car le mensonge ne conduit qu'à la division. Ne gardez jamais la division. «Même la langue et les dents appelées à cohabiter toute une vie ensemble se querellent. A plus forte raison, nous les hommes», a fait savoir l'archevêque de Brazzaville. Vers la fin de la messe, le curé a prononcé le mot de remercie-

ments en exprimant la joie de la communauté paroissiale de recevoir le pasteur de l'Église de Brazzaville.

A sa suite, Mme Gertrude Ngakosso, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial a remercié l'archevêque pour avoir choisi leur paroisse pour célébrer Noël et a présenté l'historique de cette paroisse autrefois annexe de la paroisse Saint Joseph de Tout Pour le Peuple, qui a eu pour premier administrateur paroissial, l'abbé Fred Béthel Mbemba Makiza.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exhorté la communauté paroissiale à être unie autour de ses pasteurs afin d'avancer dans la cohésion, la solidarité et la fraternité en vue de bâtir avec efficacité l'œuvre de Dieu en cette terre de Ngamakosso.

La célébration eucharistique s'est achevée par l'exécution de l'hymne à la Vierge Marie «Mama Elombé».

Après la messe, le linge sale se lavant en famille, l'archevêque a réuni et écouté les différentes personnes ayant entretenu un litige de quelque nature que ce soit avec la paroisse, afin que la sérénité revienne.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ENVIRONNEMENT

Mise en œuvre du projet «Ecole verte»

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet: «Ecole verte» sur le respect et la sauvegarde de la création, le secrétariat général de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC), tutelle de l'école privée conventionnée catholique au Congo, a organisé du 21 au 22 janvier 2022 des journées de sensibilisation sur le changement climatique. Elles étaient destinées aux élèves des classes de seconde, première et terminale des lycées privés catholiques de Brazzaville.



Sr Nkourissa expliquant le projet Ecole verte au maire de Brazzaville

Ils étaient une centaine d'élèves issus des lycées Marianiste Sainte Rita, Anne Marie Javouhey, Sainte Claire de Djiri, Marie Immaculée de Nganga Lingolo, Notre-Dame de la confiance, Michel Gobin, Groupe scolaire Sacré-Cœur, Bienheureuse Marie de la Passion, Cours Sacré-Cœur à participer à cette première expérience du projet Ecole verte. Ses jalons furent posés en 2017 lors de la tenue des assises de la 13^e session du Conseil national de l'école catholique à Djambala, dans le département des Plateaux.



Les élèves posant avec le maire après le planting d'arbre

La journée du vendredi 21 janvier qui a eu pour cadre la salle de conférence du Centre interdiocésain des œuvres (CIO) était axée sur la sensibilisation sur le changement climatique avec ses conséquences sur l'environnement. Le premier module était l'exposé de cadrage constitué du mot d'usage de sœur Agnès Clarisse Nkourissa, de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, secrétaire générale de la CEEDUC; la présentation du projet Ecole verte par Raoul Sika, chargé de l'administration à la CEEDUC et la présentation du projet végétalisation des zones sensibles aux érosions par le représentant du ministère de l'Economie forestière. Le deuxième module a consisté en des exposés d'élèves sur le changement climatique. Les élèves qui étaient accompagnés de leurs encadreurs se sont constitués en panels. Dans leurs exposés, ils se sont appuyés sur l'encyclique Laudato Si' du Pape François qui traite des questions environnementales. Les différentes personnalités présentes, à l'instar du conseiller à l'urbanisme du ministre de l'Economie forestière ont apprécié les exposés des intervenants. La journée du samedi 22 janvier a été consacrée aux actions concrètes sur le terrain en procédant au reboisement des zones érodées vers le viaduc à Talangaï, sur le site de Ngamakosso, avec l'apport technique du projet végétalisation des zones sensibles aux érosions initiée par le ministère de l'Economie forestière. L'opération planting d'arbres avec 600 Acacias et 800 vétiver a mobilisé plus d'une centaine d'élèves et encadreurs. En présence de Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville, du député suppléant de la 5^e circonscription électorale de Talangaï, du représentant du ministère de l'Economie forestière.

Au terme de cette opération, Dieudonné Bantsimba a mis en garde: «Il faut vite agir et planter des arbres afin de lutter et d'éviter une fois de plus les érosions qui donnent le vertige dans cette zone. J'encourage et je félicite la CEEDUC pour ce projet Ecole verte. Pourtant, dans cette zone de Ngamakosso, des plantings ont été effectués, mais détruits par des inciviques.»

Sœur Agnès Clarisse Nkourissa a lancé un appel aux populations de Ngamakosso à préserver l'environnement afin de protéger le viaduc. «L'arbre contient du carbone, produit de l'oxygène, lutte contre le réchauffement climatique, diminue l'émission des gaz à effet de serre qui polluent l'atmosphère. Planter un arbre, c'est bon pour l'homme et pour l'environnement. L'arbre joue un rôle majeur dans la préservation de l'environnement. Cette opération qui a déjà commencé dans la partie nord de Brazzaville se poursuivra dans d'autres diocèses du Congo», a dit sœur Agnès Clarisse Nkourissa.

Pascal BIOZI KIMINO

fouakouahou a exhorté les chrétiens à mener une vie de famille teintée d'unité, de solidarité, de paix, de concorde et d'entraide mutuelle, à l'exemple

de la Sainte Famille de Nazareth composée de Jésus, Marie et Joseph.

G. W. BOUMBA

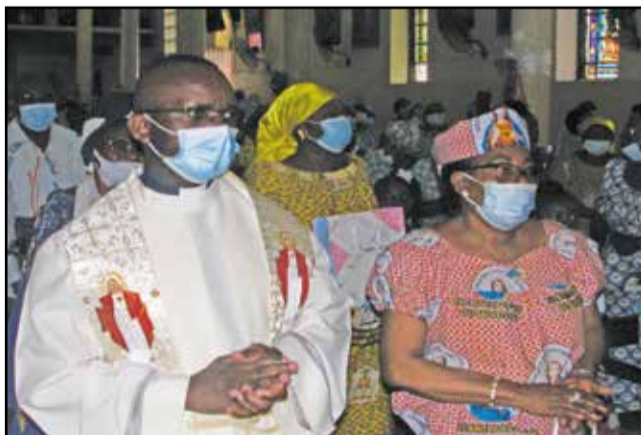
SAINTE FAMILLE A LA CATHEDRALE SACRE-CŒUR DE BRAZZAVILLE

Les familles exhortées à vivre dans l'unité et la solidarité

Deuxième paroisse de l'archidiocèse de Brazzaville à recevoir le nouvel archevêque de Brazzaville, depuis sa prise de possession canonique, il y a un mois et cinq jours, la communauté paroissiale de la cathédrale Sacré-Cœur a été honorée par la visite de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, dimanche 26 décembre 2021, en la fête de la Sainte Famille. Présidée par l'archevêque, la messe a été concélébrée par plusieurs prêtres dont les abbés Bienvenu Kimbengui, curé de la cathédrale Sacré-Cœur, Michel Bordan Bébert Kimbouani-Ntsoki, secrétaire-chancelier de l'archidiocèse de Brazzaville, Jonas Koudissa, directeur de l'Académie de Brazzaville pour l'éthique, et bien d'autres.

Marquée de la présence de Mme la ministre, Arlette Soudan Nonault, accompagnée de son époux, François Soudan, avec l'une de leurs enfants, Marie Sabine, la messe a connu la participation des membres des différents mouvements d'apostolat de la paroisse Cathédrale Sacré-Cœur, vêtus pour la majorité de l'uniforme respectif de leurs mouvements d'apostolat. Au début, Mme Mélanie Makan-

pastoral paroissial, a prononcé le mot d'usage. Elle a exprimé la joie de la communauté paroissiale de recevoir le pasteur propre de l'Église de Brazzaville qui est venu au chevet des chrétiens et de l'équipe presbytérale de la paroisse Cathédrale, dont il est le premier curé, en ce que la cathédrale loge en son sein la cathédre qui est le siège de l'évêque. Dans son homélie, Mgr l'archevêque a prêché l'unité, la solidarité et la cohésion dans



Le curé et la vice-présidente du Conseil pastoral paroissial en possession

les familles qui sont le miroir de la société. Aussi, il a plaidé pour que les familles rayonnent en vue de consolider le tissu social et de servir de creuset pour produire un clergé dynamique et digne de ce nom. Vers la fin de la messe ayant pour coryphée l'abbé Francky Gloire Kitilou, vicaire de la cathédrale Sacré-Cœur, une proces-

sion des offrandes s'est ébranlée vers l'autel dans laquelle, le curé accompagné des membres des deux conseils ont apporté des présents à l'archevêque pour lui témoigner la sympathie et le réconfort de toute la communauté paroissiale dans l'unité et la solidarité. Dans son ultime intervention, Mgr Bienvenu Manamika Ba-

Les actes de vandalisme et de profanation de la tombe du cardinal Emile Biayenda dénoncés

Conformément à la tradition enracinée dans l'archidiocèse de Brazzaville, une cérémonie d'échange des vœux entre le clergé œuvrant dans l'archidiocèse et l'archevêque de Brazzaville, a eu lieu, vendredi 31 décembre 2021, au cours d'une messe en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe a été concélébrée par Mgr Andrea Gio-vita, chargé d'affaires de la Nonciature apostolique et plusieurs prêtres dont les abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Michel Bordan Bébert Kimbouani Ntsoki, secrétaire-chancelier de l'archevêché, Donatien Bizabolou, vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé, le père Brel Malela Daouda, vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée, et bien d'autres.



Mgr Bienvenu Manamika bénissant la tombe du cardinal après profanation

Dans une animation liturgique de la chorale Cardinal Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, les chœurs diocésains de la Schola Populaire et Les amis du Grégorien, la messe a connu la participation des membres des bureaux des Conseils pastoraux paroissiaux, du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL), conduits par Joseph Maloumbi, «Débat», président de cette structure diocésaine de la coordination de l'apostolat des laïcs, des membres des bureaux diocésains des mouvements d'apostolat, des religieux et religieuses de diverses congrégations. C'est à l'abbé Donatien Bizabolou qu'a échu l'honneur de prononcer le message des vœux du clergé œuvrant dans l'archidiocèse de Brazzaville

à l'endroit de l'archevêque de Brazzaville, en cette circonstance particulière charnière entre la fin d'une année qui a connu ses soubresauts et ses réalités et le début d'une autre année qui pointe à l'horizon et qui s'annonce radieuse et pleine de promesses. Après avoir rappelé qu'il y a exactement 1 mois et 10 jours depuis que le nouvel archevêque de Brazzaville a pris possession canonique de son siège archiepiscopal, l'abbé Donatien Bizabolou a rassuré l'archevêque du soutien de ses confrères prêtres à son égard. Etant donné que les premiers sons de cloche de l'épiscopat de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou à la tête de l'archidiocèse de Brazzaville sont rassurants et promoteurs de lendemains meilleurs. Répondant au message des vœux à lui adresser par le clergé,

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exprimé sa reconnaissance pour les vœux reçus, au nom du clergé, de la bouche du vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé. Il a remercié tout le clergé pour cette marque de sympathie à son égard pour l'immensité des vœux reçus. «Les vœux que vous m'avez adressés me sont allés droit au cœur», a déclaré l'archevêque. Vers la fin de la messe, le père Casimir Moukoubu, directeur diocésain de liturgie, a lu les annonces diocésaines et a annoncé le rituel de la bénédiction de la tombe du cardinal Emile Biayenda, après sa profanation. Dans son ultime intervention, Mgr Bienvenu Manamika Ba-

fouakouahou a dénoncé les actes de vandalisme et de profanation perpétrés sur la tombe du cardinal Emile Biayenda et a mis en garde les auteurs de ces actes pour qu'ils se convertissent et s'engagent à y renoncer. Après la messe, la cérémonie s'est poursuivie dans les jardins de l'archevêché où l'archevêque de Brazzaville a reçu de manière plus particulière les vœux du Nouvel An de la part des prêtres, des membres des bureaux des Conseils pastoraux paroissiaux, des religieux, religieuses et de certaines individualités.

Gislain Wilfrid BOUMBA

REFLEXION

Mgr Bienvenu Manamika, nouvel archevêque de Brazzaville, a délivré sa «feuille de route»

L'attente semblait être lente: mais comme on dit souvent, «quelque soit la durée de la nuit, le soleil fini toujours venir au jour». C'est donc en ce dimanche 21 novembre 2021, Solennité du Christ-Roi de l'univers, que Mgr Anatole Milandou a passé le «témoin» à son successeur, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur, comme nouveau pasteur de l'Eglise particulière de Brazzaville.

C'est dans une ambiance «bon enfant», pourrions-nous dire, que s'est déroulée cette grande cérémonie avec des hôtes de marque, des cardinaux venus des Eglises sœurs, de toute la chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville et d'autres villes, pour témoigner et traduire à l'un les sentiments de gratitude, et à l'autre les sentiments de joie et de bienvenue; le tout couronné par la présence très remarquée du président de la République, sans oublier les membres du gouvernement et des autres institutions.

l'invitant à être un «alter Christus» afin de mieux avancer vers le bien-être intégral de l'Homme.

a) Dans sa forme et le message

L'homélie dans sa forme et ses contours, a mis en évidence des citations bibliques avec une référence du magistère du Pape François. En effet, s'agissant des citations bibliques, Mgr Bienvenu a cité 10 fois les références bibliques: à raison de 7 fois dans ses deux premiers points (Jn 18, 36-37; Lc 4, 18-19; Jn 10, 10; Mt 20, 25-28; Jn 13, 4-5; Jn 13, 13-14; Ap. 1, 5-6); et en dernier lieu, au 3e point: 3 fois (Ph 2, 6-8; Lc 12, 37-46; Mt 24, 45). Avec une prédilection pour le quatrième évangile. Du magistère du Pape François, le nouvel archevêque a rappelé deux documents fondamentaux en lien avec sa prédication, en l'occurrence: l'Encyclique «Laudato Si'» et l'Exhortation apostolique «La joie de l'Evangile», sans pour autant juger nécessaire d'en citer les numéros spécifiques.

b) «Alter Christus»

Par trois fois, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou s'est appesanti sur cette expression théologique, qui met en évidence toute la nature ontolo-



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

gique du Prêtre quand il tient la place du Christ en tant que ministre validement ordonné, comme le rappelle le Droit universel de l'Eglise au Canon 900. Si autrefois l'expression «alter Christus» ne faisait exclusivement allusion qu'aux prêtres à cause d'un certain cléricisme, au jour d'aujourd'hui quiconque ne reconnaîtra pas que tout fidèle laïc de par son baptême est également «alter Christus» est un hérétique (Cf. Lettre du pape Jean-Paul II aux prêtres pour le jeudi saint 1991, n° 1). C'est donc dans cet élan ecclésiologique que le nouveau métropolitain de Brazzaville à juger «juste et bon» de rappeler à tous et à chacun sa part de mission en déclarant qu'être «alter Christus» signifie être ce «signe vivant et efficace de sa présence dans notre Maison commune, dans notre pays, dans la ville de Brazzaville avec toute sa diversité culturelle, so-

ciale, politique et économique.» Etre alter Christus, signifie pour l'archidiocèse de Brazzaville, de Linzola à Ngabé, en passant par Goma Tsé-Tsé et Odziba, qu'il doit avancer sans relâche sur un chemin de conversion pour travailler, de concert avec tous les hommes et femmes de bonne volonté, à la promotion de la dignité intégrale de tous les citoyens». Et pour la troisième fois de rappeler qu'être «alter Christus» dans l'archidiocèse de Brazzaville signifie «mettre un nom sur ce qui entrave la marche de tant de nos frères et sœurs vers un bien-être intégral, et collaborer à combler les ravins qui sont susceptibles de devenir des gouffres mortels pour nous tous». Conscient de ne pas relever tout seul les nombreux défis visibles et invisibles à cette nouvelle charge, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a promis en cette Solennité du Christ-Roi de

«Puisse la chair porter en toute dignité le Verbe»

Textes: Jr.1,4-5.17-19; Ps.70; Co.12,31-13,13; Lc.4,21-30

Frères et Sœurs, cet extrait évangélique est la suite de celui du Dimanche dernier. En effet, Jésus de passage à Nazareth un jour de sabbat, se rend à la synagogue, lit un passage du livre d'Isaïe, puis, en fait un sermon, avant de prononcer la phrase qui lui sera fatale: «aujourd'hui s'accomplit le passage de l'écriture que vous venez d'entendre». En fait, on aurait cru comprendre là, la présentation de son plan d'action en tant que messie. Pourtant très vite, on observe une dissension au sein de l'assemblée synagogale. Si pour certains ces paroles sont accueillies comme une Bonne nouvelle d'éloges; pour d'autres, elles sont aberrations voire blasphématoires.

La telle réaction, n'est pas anodine. Elle s'inscrit dans une double psychologie: d'une part, celle de l'exploit d'un fils du coin dont on se sent fier. Car il porte très haut les couleurs de la région, pour preuve sa renommée transcende l'espace, le temps et les races. D'autre part, l'enracinement messianique d'un peuple, qui n'a d'égal que sa conviction légaliste et la pratique formelle de sa foi. Dès lors, que peut apporter à Israël un dieu autre que «Yahvé»? Quel autre prophète aussi puissant et vaillant qu'il ait été, ferait tête à «Moïse et Eli»? D'où vient-il celui que l'on nomme «Jésus-Christ», le prétendu fils de Dieu?

Lu sur cet angle, on peut mesurer la température des lieux et apprécier les réactions des habitants de Nazareth, qui vont passer de l'admiration au refus et à préméditer l'homicide. Pour Israël le Salut du peuple est une Histoire qui a plusieurs histoires parmi lesquelles figures des grands noms tels: Abraham, Isaac, Jacob, David le roi, Salomon... tous, des icônes légendaires que les générations futures mérites de connaître incontestablement. C'est donc un héritage séculier et non pas une histoire rocambolesque dans laquelle ne peut s'immiscer qui veut, mais plutôt qui doit. On en dira d'eux qu'ils sont fanatiques et xénophobes, oui peut-être...

Mais quelle est cette nation qui peut hypothéquer: ses valeurs, ses institutions, ses symboles, son intégrité, sa fierté, sa dignité... pour moins que rien? Le doute qui plane donc dans l'esprit de ceux qui sont dans la synagogue à l'écoute, est pareil à celui d'autant quand le roi Saül avec le peuple doit confier son sort entre les mains de ce jeune garçon «David» lancé au défi de l'auguste Goliath. En effet, il est difficile pour les auditeurs et contemporains de Jésus d'accepter en Lui la réalité du mystère de l'incarnation; l'irruption de l'immensité de Dieu dans cet homme du village, «le fils de Joseph».

Comme d'ailleurs, il est fort probable de déclencher une émeute, s'il arrivait pour une raison ou une autre à un fidèle chrétien de recevoir dans une église catholique romaine une prédication sur la charité ou l'amour du prochain de la bouche d'un frère Musulman, aussi instruit qu'il soit en la matière. Il y aura donc refus à tous les coups. Toutefois, au nom de la foi, si les voies de Dieu sont insondables ou que celui-ci, ne voit pas les apparences mais le cœur... Nous les hommes, la logique humaine a tant besoin d'arborer les sentiments par des impressions d'un côté. De l'autre côté, autant le «Verbe s'est fait chair», autant la chair détermine le Verbe. Considérons ici comme le Verbe la Parole de Dieu qui est Vérité, Chemin et Vie; la chair ici: Jésus de Nazareth qui ne réunit pas au vue et su des Juifs, les critères du rédempteur tant attendu.

Evoquant le Messie, on pense d'abord à l'acteur de la vengeance de Dieu, celui que Jean-Baptiste lui-même a annoncé. Le libérateur de l'impie envahisseur, Rome et ses collaborateurs. Or, Jésus, ne présente ni la carrure, ni les actes équivalents à la brutalité. Bien plus, à travers l'exemple de la veuve de Sarepta et de Naaman le Syrien, Jésus se fait: promoteur de paix, et ouvert à la relation avec le païen ou l'étranger. Pour sauver, guérir, secourir il n'a pas besoin d'une carte d'identité, un passeport ou d'un passe spirituel légal qui servirait à authentifier le droit de faire le Bien. Mais juste de l'élan du cœur d'où repose la foi. C'est bien cela la Vérité: la vérité que tous cherchent, mais on la veut tailler sur mesure. Au pire, c'est trop difficile à accepter, pour ceux, qui comme les Juifs ont des idées toutes faites. Il faut donc, nous aussi, remettre en question nos comportements les plus ordinaires «contestations et protestations».

A la lumière de l'incident dramatique de Nazareth: quelle est notre attitude, envers les vérités des Saintes écritures lorsqu'elles stigmatisent notre conduite sociale ou épinglent nos vices dans l'Eglise, aussi bien les milieux professionnels que familiaux? Au fond, les habitants de Nazareth ont été incapables de reconnaître que la vérité même quand elle n'est pas bonne à dire, il ne faut pas pour autant l'étouffer. Il s'agit donc là, d'opérer une réelle conversion de notre regard, de notre façon de recevoir la Bonne nouvelle où l'on croit à celle qui arrange «Promesse de mariage, de conception, de prospérité, de travail...» et qu'on enferme bien trop rapidement dans des descriptions caduques la seule prophétie qui tienne: «l'amour et la Charité» auxquels l'apôtre Paul nous invite. Le vrai prophète est serviteur de la Parole de Dieu, et il ne met jamais la Parole à son service, ni au service de son projet personnel. C'est pour cette Parole que nous avons été choisis par Dieu depuis notre conception. «Car annoncer l'Evangile n'est pas un motif de fierté pour moi, c'est une nécessité qui s'impose à moi: malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile!» (1 Co.9,16).

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS, (Prêtre du diocèse de Nkayi Cg-Bz)

l'univers de se faire humble pour apprendre «les codes et usages de la mission d'archevêque de Brazzaville (...). En attendant de lire sa première lettre pastorale (2022 -2023), les premières affectations qu'il signera en juillet prochain avec le visage du nouvel archevêque de Brazzaville, nous souhaitons un fructueux ministère épiscopal

au nouveau pasteur dans sa nouvelle charge, sous le regard bienveillant de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de l'Eglise, comme aux premières heures de la mission des apôtres du Seigneur!

Eric Béranger N'SONDE Prêtre en mission pastorale en Italie

ANNONCES

World Health Organization
Regional Office for Africa



Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

25 Janvier 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre – RFP/AFRO/002/2022 - SELECTION D'UNE COMPAGNIE EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UN CONTRAT D'ASSURANCE POUR LA FLOTTE AUTOMOBILIE DE L'OMS/AFRO

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme <https://www.ungm.org/Public/Notice/165427> sous les références inscrites ci-dessus ou sur demande à l'adresse afrgoafrobids@who.int

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le **08 Février 2022 à 14 h00 (heure de Brazzaville)** à l'adresse suivante : afrgoafrobids@who.int

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (utiliser la référence y afférentes. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

AVIS DE RECRUTEMENT

Le projet «Conservation through Economic Empowerment in the Republic of Congo» (CEERC), qui vise la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises pour l'Amélioration du Bien-être Social afin de Réduire la Surexploitation des Animaux Sauvages et la Destruction des Forêts, financé par l'Agence américaine de développement international (USAID) et mis en œuvre par Tetra Tech ARD, bureau d'études américain spécialisé en développement international, accepte des candidatures pour les postes indiqués ci-dessous, basés à Brazzaville, avec des déplacements fréquents à l'intérieur du pays.

Un Spécialiste en Communication

Il/elle est Chargé(e) de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet, du développement du matériel et des outils de communication incluant les documents d'information, les contenus pour media sociaux et les rapports. Une expérience de 5 ans dans des fonctions similaires est requise pour ce poste.

Un Spécialiste en Entreprises de Conservation

Il/elle est Chargé(e) du développement et de la mise en œuvre des stratégies permettant d'établir et de

renforcer des petites et moyennes entreprises viables et durables, qui contribuent à la réduction des menaces pesant sur la faune sauvage et les forêts. Une expérience de 5 ans dans des fonctions similaires est requise pour ce poste.

Un Responsable de la Gouvernance et des Partenariats

Il/elle est Chargé(e) du renforcement du cadre réglementaire et de la promotion d'un environnement favorable au développement des petites et moyennes entreprises, œuvrant pour la réduction de la destruction de la faune sauvage et les forêts. Une expérience de 10 ans dans des fonctions similaires est requise pour ce poste.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les descriptions complètes des postes et les instructions pour postuler sont disponibles sur le site suivant: <https://careers.tetrachintdev.com>

Cet avis reste ouvert jusqu'à ce que les postes soient pourvus.

SANTE EN AFRIQUE CENTRALE

Pierre Marie Tebeu, premier directeur général du CIESPAC

Placée sous les auspices de la ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ghislaine Ebouka-Babackas, la cérémonie solennelle d'installation du tout premier directeur général du Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique en Afrique Centrale (CIESPAC), le Pr Pierre Marie Tebeu s'est déroulée le jeudi 20 janvier 2020 à son siège à Brazzaville. En présence de la ministre de l'Enseignement supérieur Edith Adeline Emmanuel Adouki, du représentant du président de la Commission de la CEMAC Placide Iloki, des membres du corps diplomatique au Congo, etc.

Première du genre, la cérémonie d'intronisation du directeur général du CIESPAC a commencé par l'exécution de l'hymne de la communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).

C'est par décision n°08-21-CE-MAC-CIESPAC que le Pr Pierre Marie Tebeu, de nationalité camerounaise, qui, a assuré l'intérim de 2020 à 2021 a été confirmé, pour un mandat de cinq ans. C'est Placide Iloki qui l'a investi. Au nom du président de la Commission de la CEMAC, Placide Iloki a rappelé que c'est le 18 décembre 2021 que les Chefs d'Etat avaient porté leur choix sur le Pr Tebeu. «Je vous transmets à titre symbolique tous les dossiers du CIESPAC et les clés de tous les bureaux. Je vous félicite et vous souhaite plein succès», a-t-il dit.

Pour la ministre de l'Economie, cette nomination vient confirmer l'appréciation positive de l'exercice de sa mission en qualité d'intérimaire. «Vous allez donc poursuivre l'exaltant devoir de

conduire la destinée du CIESPAC, couplée avec une lourde responsabilité de réussite, car dans notre sous-région, en matière de santé publique, les enjeux sont énormes, les défis immenses et les attentes des populations nombreuses», a indiqué Mme Ebouka-Babackas, assurant le directeur de l'établissement



Les membres du Gouvernement avec l'équipe du CIESPAC

sement sous-régional du soutien du Gouvernement, afin de hisser le centre au niveau tant souhaité par ses pairs.

«C'est un immense plaisir, un esprit d'humilité et un sentiment



Pr Pierre Marie Tebeu

régional que je prends la parole aujourd'hui pour confirmer ma volonté de servir en tant que directeur général du CIESPAC.

Je prends devant tous, l'engagement ferme d'organiser, de gérer et d'administrer cette direction générale avec diligence, sérieux et intégrité», a répondu le Pr Tebeu, en prenant possession

du siège. Il a par ailleurs remercié les six chefs d'Etat de la CEMAC qui ont placé leur confiance en sa personne. Le Pr Tebeu repose sa vision sur quatre axes: la visibilité de l'institution; l'amélioration du contenu de la formation; l'amélioration des stratégies de formation et la sortie du CIESPAC de l'amphithéâtre pour...

Pour la réussite, le directeur général a exhorté tous ses collaborateurs à s'atteler à la tâche avec professionnalisme et rigueur, «car les défis qui se présentent à nous sont énormes», a-t-il reconnu.

Le Pr Tebeu, né le 16 mars 1966 au Cameroun, est rompu à la tâche et dispose d'un parcours professionnel élogieux. En termes d'animation scientifique, le Pr titulaire de gynécologie obstétrique a déjà supervisé 90 thèses, dirigé 53 mémoires, participé à près de 30 congrès. Il a également publié 9 livres, 52 communications et écrit 123 articles. Il est bilingue (anglais et français).

A rappeler que le CIESPAC a été créé en 1981. Les Chefs d'Etat de la CEMAC l'ont érigé en institution spécialisée, à l'issue de leur sommet de Ndjamena (Tchad) en 2019.

Esperancia MBOSSA-OKANZE

BRAZZAVILLE

Vaincre les érosions par la végétalisation

Une délégation du ministère de l'Economie forestière a procédé samedi 18 décembre 2021 à Brazzaville, à une visite des zones opérationnelles du projet Végétalisation des zones sensibles aux érosions (PVZSE) pour en réduire l'impact. Ce projet est placé sous la tutelle du ministère de l'Economie forestière.



Christian Brice Batékiba expliquant la lutte contre les érosions

La délégation était conduite par Tsiba Mouaya, conseiller à l'afforestation et au reboisement de la ministre de l'Economie forestière, en compagnie de plusieurs cadres dont, entre autres, Christian Brice Batékiba, attaché à l'afforestation et au reboisement au ministère et coordonnateur du PVZSE. Cette visite a coïncidé avec celle du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba à Madibou, qui touchait du doigt les difficultés auxquelles sont confrontés les arrondissements de Brazzaville.



Vue d'une technique de lutte contre les érosions

La visite s'est déroulée à Mansimou, Mayanga (où la principale route desservant la zone a failli être coupée par une érosion déclarée depuis plus d'une année) et au quartier Grillage à Ngoko, non loin de l'arrêt de bus Maison blanche. Tous ces sites sont dans le 8e arrondissement Madibou. La visite s'est terminée au quartier Nkombo où plusieurs zones sont menacées par les érosions. De nombreuses familles y ont déjà perdu leur habitation. Malgré l'ampleur inquiétante des érosions dans ce quartier, la pratique de la végétalisation du projet est arrivée à stabiliser le sol. Une pratique qui rassure des habitants qui résistent encore.

Au premier site visité, Tsiba Mouaya a apprécié le travail accompli par le projet. «Ce site de Mayanga est pour nous une grande réussite, parce qu'on était en train de perdre la voie. Après plusieurs discussions, nous avons pu définir quelle méthode utilisée pour vaincre cette érosion. Il a fallu remettre d'abord la canalisation pour permettre à l'eau de circuler normalement, avant de pouvoir végétaliser. Ce projet a réussi à maintenir la voie. Ce qui est regrettable et déplorable, c'est l'incivisme du fait que les populations viennent jeter les immondices sur les zones déjà plantées. Ces ordures étouffent, empêchent en effet la croissance et l'évolution des plants parce qu'ils créent un travail de microorganisme, en provoquant de la chaleur». Christian Brice Bakékiba, responsable du projet a indiqué sur les réalisations du projet depuis plus d'un an. «Nous sommes déjà dans tous les arrondissements de Brazzaville. Par exemple, pour l'érosion du quartier Grillage à Ngoko qui a menacé la route nationale n°1, le travail se réalise normalement. Je suis très ravi du travail des techniciens. Mais, nous allons tenir une réunion de sensibilisation des populations avec les administrateurs-maires pour leur faire comprendre l'utilité de ce qui se fait afin qu'elles s'approprient le travail».

Ildvert Madel Mounkala Mabanza, superviseur du projet à Brazzaville, a ainsi éclairé le public sur le choix des sites: «Nous avons d'abord fait un travail d'identification des sites sensibles. Nous avons commencé par dégager les ordures et remblayer le lieu avec la terre contenue dans les sacs afin de stabiliser l'endroit pour donner la forme. Nous avons ensuite planté le vétiver et le bambou.»

Le maire de Brazzaville Dieudonné Bantsimba, en visite, à Madibou, a assuré: «Nous étions en visite de terrain, je puis vous dire qu'avec la ministre de l'Economie forestière nous travaillons sur ce genre de projet de végétalisation surtout sur les points érosifs de la ville pour essayer de les endiguer car les érosions posent beaucoup de problèmes», se dit satisfait. Pour sa part, Freddy Emouengué, un habitant de Nkombo, a demandé au Gouvernement à travers ce projet d'intensifier des efforts. «Quand je vois le reboisement qui est fait avec le vétiver et le bambou, je salue le projet. Mais, des efforts restent encore à fournir». Dieudonné Edgard Okemba, technicien du projet, a expliqué que la végétalisation a stabilisé la vitesse de la progression de l'érosion par des eaux pluviales avec la lutte biologique mise en place.

Philippe BANZ

VIE ASSOCIATIVE

Bic rouge s'inscrit dans la dynamique du rayonnement du Congo

Le paysage associatif congolais s'est agrandi avec la création de l'association Bic rouge pour le développement (ABRD). Sa présentation officielle a eu lieu le vendredi 31 décembre 2021 au cours d'une conférence de presse à l'hôtel de l'ACERAC, à Brazzaville.

Présidée par Me Richard Ossa, l'association Bic rouge pour le développement à caractère apolitique poursuit ses objectifs: promouvoir la préservation des écosystèmes naturels du développement du département de la Cuvette-Ouest; initier et conduire des projets agricoles et développer des initiatives en faveur de ce département.

Pour Richard Ossa, l'«ABRD se veut être l'approche de quelques solutions à certains problèmes inhérents à nos populations dans nos différentes localités». Pour un début, l'ABRD a jeté son dévolu sur la Cuvette-Ouest. «Puisque c'est une action charitable, on dit toujours que la charité bien ordonnée commence par soi-même. Voilà pourquoi l'action de l'ABRD qui est charitable commence par les terres qui m'ont vu naître. Nous, l'ensemble des membres avons pensés mettre en place ce cadre afin que chacun apporte sa pierre à l'édifice», a expliqué le président de cette association. Dans la nation, une et indivisible, la partition de chaque membre est importante a dit Me Richard Ossa. «La nation étant bien ordonnée, et dans le mot d'ordre de celui qui la dirige, le Président Denis Sassou Nguesso,



Me Richard Ossa

dans ses projets de société, à commencer par le projet "Des actions concrètes" jusqu'à la "Poursuite de la marche vers le développement", chacun de nous est interpellé dans cet appel pour une contribution à l'édifice social.»

Comment contribuer à la construction de l'édifice? Sur ce, le président de l'ARBD a précisé qu'il faut réfléchir et créer des structures capables d'aider et poursuivre les actions entamées par les autorités. «D'autres nations ont émergé pas uniquement par le pouvoir central, mais, le pouvoir étant guide, chacun dans sa sphère, dans la mesure du possible, apporte soit en intelligence,



Les journalistes pendant la conférence de presse

en énergie ce qu'il peut, pour qu'ensemble nous réussissions à vaincre quelques exigences de la nature. Aujourd'hui au 3^e millénaire, l'essentiel pour la survie de l'homme manque dans la Cuvette-Ouest. Je sais bien que d'autres départements en ont aussi besoin.»

Le chargé à l'Organisation, à la mobilisation et à la communication Asie Dominique de Marseille, appuyant la communication du président, a commencé par poser le problème. «Qu'est-ce que je fais pour mon pays et non qu'est-ce que le pays a fait pour moi? Lorsque vous avez posé cette question, Vous trouvez la réponse. «Quand un Chef d'Etat élabore un projet de société, dans ce programme, on trouve des actions philanthropiques. Est-ce que moi citoyen, sillonnant les départements du Congo, constatant qu'ici la

route est dans un piteux état, que là-bas l'école a perdu sa toiture, les élèves sont assis à même le sol, qu'ici il manque la communication, que l'électricité est une denrée rare, je croise mes bras? Mais si je me dis que ce toit je peux le remplacer. Un citoyen qui aime son pays prend le combat à bras le corps», a exhorté Asie Dominique de Marseille

Commencée de façon anonyme jusqu'à sa création officielle le 4 octobre 2021, l'ABRD a déjà mené plusieurs actions philanthropiques, entre autres, regrouper les agriculteurs en coopérative en leur apportant des subventions; installer la téléphonie mobile et récemment la fibre optique dans la Cuvette-Ouest, ce qui facilite de plus en plus la vie dans cette partie du Congo.

E.M.-O

SECURITE SOCIALE

La Caisse nationale de sécurité sociale se porte mieux

Le budget de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), exercice 2022, s'élève à 74.825.444.832 F.CFA. Il est en hausse de 4,89% par rapport à celui de l'année 2021. C'est ce qui ressort des sessions ordinaires bilancielles et budgétaires du conseil d'administration de cet établissement public doté d'une autonomie financière qui ont eu lieu jeudi 20 janvier 2022, à Brazzaville. C'était sous l'égide de Georges Emmanuel Zoula, président du conseil d'administration, et en présence d'Evariste Ondongo, directeur général de la CNSS.

Au cours de la session bilancielles, les administrateurs ont, entre autres, examiné et adopté les états financiers de la CNSS, arrêtés au 31 décembre 2019, établis conformément aux règles et principes du plan comptable général de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES), et qui présentent la situation patrimoniale et financière ainsi que l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'exercice 2019 a dégagé un total bilan de 299.034.496.250 francs CFA, contre 296.229.508.648 francs CFA, en 2018, répartis comme suit:

- Prestations familiales: 23.143.612.793 francs CFA;
- Accidents de travail et maladies professionnelles: 2.842.476.733 F.CFA.

- Pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès: 25.788.543.349 F. CFA.

Le rapport de gestion exercice 2019 examiné fait ressortir que les données relatives aux comptes de gestion sont établies sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019, en respectant les principes comptables admis par la CIPRES.

L'analyse et les rapprochements des différents comptes permettent de dégager un résultat positif d'un montant de 197.546.177.000 F.CFA, malgré le ralentissement de l'activité économique.

Toutefois, les efforts de la direction générale de maintenir



Georges Emmanuel Zoula

un fonctionnement normal sont contrariés par le déficit chronique de la branche pension; et plus encore aujourd'hui, par la fermeture des entreprises causée par la crise économique et le non-respect des obligations par l'Etat employeur.

La session budgétaire a permis à Evariste Ondongo de présenter son rapport d'activités exercice 2021 relevant que l'année 2021 a été marquée par les conséquences persistantes de la crise économique et financière, aggravée par la pandémie de coronavirus. Cependant, grâce aux efforts de la direction générale, la CNSS a assuré le fonctionnement normal de ses services et a bien accompli sa mission: les deux trimestres de pensions dus au titre de l'année 2020 ont été soldés et tous les quatre trimestres de pensions de l'année 2021 ont été payés.



Evariste Ondongo, à l'extrême gauche

Ce rapport souligne également que la direction générale a exécuté la quasi-totalité des activités prévues dans le cadre de son plan d'action annuel, notamment en ce qui concerne:

La rationalisation des charges d'exploitation par, entre autres, l'assainissement du fichier des bénéficiaires des pensions et rentes avec le contrôle physique des bénéficiaires de ces prestations à Pointe-Noire et dans le Kouilou, les différentes inspections dont celle de la CIPRES; le contrôle inopiné des victimes d'accidents de travail et maladies professionnelles et la bancarisation des pensions; le renforcement du dispositif du recouvrement; la clôture de l'opération de titrisation; l'intensification de la communication avec le lancement imminent du site web et de la télédéclaration; la poursuite de la politique de proximité avec les assurés par l'ouverture des agences du centre-ville et de Moungali à Brazzaville, ainsi que celle de Lumumba, à Pointe-Noire; l'achèvement imminent des manuels de procédure; le renforcement des capacités du personnel; la tenue de la 9^e session de la Commission de recours gracieux.

M. Ondongo a reconnu que

l'année 2021 a été meilleure que l'année 2020.

Le conseil d'administration a également adopté le plan d'action 2022 qui s'articule autour de trois axes prioritaires: la consolidation de la gouvernance dont l'objectif principal est d'améliorer la gestion de l'organisme, tout en maîtrisant les effets pervers de la crise économique et financière que traverse le Congo; le renforcement du dispositif du recouvrement des cotisations sociales aux fins d'accroître les revenus de la CNSS; la promotion de la sécurité sociale en vue de réduire le nombre de risques professionnels, d'améliorer la gestion des victimes des accidents de travail et maladies professionnelles et garantir une assurance sociale à tous les assujettis au régime.

Dans son mot de clôture, Georges Emmanuel Zoula a lancé un appel à l'Etat employeur, aux entreprises et établissements publics, aux collectivités locales, aux entreprises privées afin que chacun s'acquitte de ses cotisations sociales, principale source de financement du régime géré par la CNSS.

Véran Carrhol YANGA

DROITS HUMAINS

Accélérer les procédures judiciaires des prévenus ayant dépassé la durée légale de détention préventive

L'organisation de défense des droits de l'homme Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (ACAT) a tenu mardi 29 décembre 2021, à Brazzaville, une réunion d'évaluation de la première tranche du projet de lutte contre la détention préventive abusive dans les juridictions de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso.



Les organisateurs et les participants à la fin des travaux

Placé sous l'égide de Christian Loubassou, président de l'ACAT Congo, les travaux se sont déroulés en présence de Mme Georgine Pembet et Me Marie Hélène Nanitélamio Malonga, respectivement coordinatrice du projet de lutte contre la détention préventive abusive (DPA) et avocat référent au projet, ainsi que de Priva Itoua, directeur des affaires criminelles et des grâces.

Les activités de suivi des dossiers des détenus en détention préventive abusive ont été expliquées par Me Marie Hélène Malonga. Le projet d'évaluation a commencé en mai 2020.

Sur les résultats obtenus, Christian Loubassou a dit: «A la lecture des activités menées, nous sommes en droit d'être satisfaits du travail réalisé par tous et surtout de l'implication de nos autorités pour la réussite de ce projet, signe d'une co-construction réussie menée par notre organisation.»

Réalisé en partenariat avec la Fédération internationale des actions des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), le soutien du ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones à travers la direction générale de l'administration pénitentiaire (DGAP), ce projet s'exécute grâce à l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD) et d'autres organisations.

Philippe BANZ

L'embarquée infernale de radio-matanga

Depuis un certain temps, les veillées funèbres se sont transformées en véritables lieux de loisirs, de défoulement, de plaisirs de toutes sortes, des milieux de divertissements et de remontrances.

Des «Radios-Matanga» qui autrefois étaient sollicitées pour agrémenter les retraits de deuils, ont fait un revirement dans un contexte contre versé. Elles inquiètent toute personne jouissant d'un bon sens. Cet arsenal de musique est actuellement en vogue, loué non pour aider les gens à méditer sur la mort d'un parent, ami, etc par l'utilisation de sa musique funèbre ou religieuse, mais au contraire, diffuse des insanités et des paroles allant jusqu'à se moquer impunément du défunt. Musique tonitruante, elle indispose tout un quartier avec des cris et des paroles insensées lancées par un animateur drogué et souvent applaudi par l'assistance. Ce dernier possède toujours par dissiper le bon rythme et la bonne musique religieuse qu'on devait normalement écouter. L'ordre public est toujours troublé partout où cet arsenal fait son apparition. Ce système est devenu à la mode, et pourtant c'est un système malveillant.

Les éprouvés, quant à eux, s'en accommodent et tombent dans une sorte d'analgésie inexplicable. D'autre part, il n'est pas rare parfois de voir quelques voyous en train d'exhiber des danses dans un style très grossier et scandaleux, oubliant ainsi le sens et l'esprit d'une veillée funèbre. Personne ne dit mot, personne ne réagit. Voilà une société, et après on s'en plaint!

Les membres de la famille éprouvée trouvent une satisfaction dans ce comportement sale et délinquant. Pendant ce temps, ceux qui les assistent observent ipso facto ce phénomène insolite avec un regard exacerbé. Mais bon Dieu, quel genre de société sommes-nous en train de bâtir? Que faire pour arrêter cette effusion de pagaille? Où est l'Etat? Où est la société civile? Et les religions que font-elles?

La famille est la première cellule sociale car, par elle que l'on entre dans la société. Elle a donc un rôle éminent à jouer pour l'avenir du pays. Malheureusement, les chefs de famille au lieu d'éduquer, d'élever les enfants en vue du bien être général, se sont abaissés. Ils ont flatté les mauvaises passions, accroissant le vice et l'immortalité. Alors au lieu de commander, ils rampent. Et que récoltons-nous aujourd'hui si ce n'est un dégoût général de la société?

Il est temps que les maires, par l'entremise des chefs de quartiers prennent des décisions fermes pour arrêter ce fléau. Il est également temps de trouver des manières et des moyens de discipliner et d'éduquer cette jeunesse en perdition, cette jeunesse vouée à l'échec.

Nous savons qu'actuellement, lorsqu'un enfant a échoué dans sa vie par sa propre faute, il cherche toujours un bouc-émissaire pour justifier cette situation, quels que soient les efforts fournis par les parents à la recherche de sa réussite.

Alors la conscience de tout un chacun est interpellée pour éviter que l'on soit plus tard victime d'une telle machination. Il vaut mieux prévenir que guérir.

Antoine MAHOUKA De Pothin

EMPLOIS JEUNES

Des coiffeuses et des couturières formées pour freiner le fléau du désœuvrement

Quelque quatorze jeunes dames et filles ont été formées en coiffure et esthétique, et huit en coupe et couture après un parcours d'une année, grâce à la magnanimité du Club jeunesse infrastructures et développement (CJID), une ONG dont parmi les vocations figure le volet formation. Elles ont reçu leurs diplômes de fin de formation samedi 22 janvier dernier, au cours d'une cérémonie officielle organisée à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale. Sous les auspices de Mérols Diabankana Diabs, délégué général du CJID, en présence des chefs de quartiers, des responsables de la zone, ainsi que d'autres personnalités.

La formation suivie a cadré avec les objectifs visés par le CJID, ceux de donner aux bénéficiaires qui ont brillamment réussi à leur formation, de mettre à leur disposition un métier, mais aussi de faciliter leur insertion professionnelle. Aujourd'hui, elles ont désormais entre leurs mains un métier dans les domaines cités en amont. Pour Mérols Diabankana Diabs, «les bénéficiaires ne doivent pas couper avec la Maison des jeunes parce qu'à tout moment, le CJID a des opportunités et à tout moment il a du matériel pour les leur remettre. On ne forme pas les jeunes pour le plaisir,

mais pour les insérer et pour qu'elles puissent s'autonomiser. Je demande aux bénéficiaires de faire bon usage des diplômes reçus, et je leur souhaite bonne chance. Nous passerons dans les ateliers des bénéficiaires, et après cette manifestation vous passerez prendre des machines à coudre», a-t-il assuré. Marie-Louange Nkouka, formée en coiffure et esthétique s'est réjouie de cette formation: «J'ai appris la manucure, la pédicure, les soins de visage, les coiffes-cérémonies, des tresses, etc. Je suis prête à appliquer ce que j'ai appris parce que j'ai bénéficié d'une bonne formation,



Les coiffeuses et les couturières formées

je remercie les formateurs et les organisateurs pour tout ce qu'ils ont fait pour nous, je suis très reconnaissante pour cela. Aux jeunes qui hésitent à se former, je leur conseille de ne pas hésiter parce que s'asseoir à la maison sans rien faire, ce n'est pas bon du tout. Nous avons l'opportunité d'apprendre un métier même si à l'école ça n'a pas vraiment marché».

Formée en coupe et couture et visiblement émue, Reine

Nkengué s'est dite prête à ouvrir son atelier pour commencer à travailler, mais aussi former des jeunes qui aimeraient apprendre la couture. Nous avons eu l'opportunité d'apprendre un métier si à l'école ça n'a pas vraiment marché. Les jeunes filles désireuses de se former peuvent venir au CJID si cela est possible pour se former», a-t-elle déclaré.

Alain-Patrick MASSAMBA

Le primitif et le civilisé : la question de l'altérité

La question de l'autre ou de l'altérité est au cœur de l'anthropologie, discipline des sciences humaines et sociales aussi appelée ethnologie. De tout temps, en effet, l'Homme s'est méfié des personnes qui lui sont parues différentes, au point de les fabriquer comme « autres ». Cet autre est tantôt valorisé pour sa différence supposée absolue (exotisme), tantôt enfermé dans des préjugés qui le dégradent. Dans quels contextes s'inscrivent ces dynamiques anthropologiques ? Loin de parcourir l'ensemble des processus de production des gens à part, notre réflexion vise à comprendre des attitudes qui relèvent des constructions socio-historiques. Pour ce faire, nous évoquerons d'une part l'universalité du phénomène appelé ethnocentrisme.

D'autre part, nous montrerons l'impact de certains procédés coloniaux dans la persistance de stéréotypes encore observables de nos jours.

1. L'ethnocentrisme, un état d'esprit universel

L'ethnocentrisme peut s'entendre comme une attitude de rejet des valeurs et des pratiques d'une culture donnée. Des normes et des pratiques peuvent ainsi être discriminées, voire remises en cause parce qu'elles diffèrent des nôtres. Il en va des notions de « primitifs » ou de « sauvages » que l'Occident a longtemps appliquées aux sociétés « lointaines ». Néanmoins, les sociétés européennes n'ont pas le monopole de l'ethnocentrisme qui concerne l'humanité tout entière. Rien d'aussi révélateur que le mot « bantou », qui se traduit « les gens », ce qui peut sous-entendre une conscience de se savoir plus humain que l'autre. En témoignent plusieurs autres exemples : le terme Inuit (couramment remplacé par le vocable péjoratif d'« Esquimaux ») signifie lui aussi « les gens », les « humains », les « personnes » en

langues inuktitut et groenlandaise (Canada). Le mot « kanak » en langue hawaïenne se traduit « les hommes ». Pareil pour les « Roms », les « Achés », etc. Chaque groupe culturel a donc tendance à se mettre en évidence, au détriment d'autres sociétés jugées moins bonnes, avec des désignations suggestives comme « les mauvais », « les méchants », « les singes de terre », « les œufs de poux », etc. L'appellation babi (« les mauvais ») appliquée aux populations pygmées participe de ce même processus d'ensauvagement de l'autre. Négation de la diversité culturelle, l'ethnocentrisme refuse la différence et situe l'interlocuteur inconnu du côté de la non-humanité, comme l'illustrent les exhibitions humaines appelées « zoos humains ».

2. Les zoos humains, mise en scène de l'altérité

Bien que relativement récente, la notion de « zoos humains » renvoie à des pratiques plus ou moins anciennes. Ce sont surtout des espaces de divertissement au cœur des expo-



Fred Olichet Biyela

sitions coloniales aux XIXe et XXe siècles. Précisément, les métropoles européennes (ou nord-américaines) exhibaient des personnes qu'elles ramenaient des colonies pour démontrer l'existence des sauvages et ainsi justifier les empires coloniaux. Il s'agissait d'amadouer l'opinion publique métropolitaine pour qu'elle soutienne une prétendue « mission civilisatrice ». Des peuples « primitifs » devenaient alors sujets à la « civilisation » entendue comme un « stade » supérieur de l'« évolution » (nous reviendrons sur l'évolutionnisme dans un autre article). Voici quelques exemples de zoos humains dans l'histoire, parmi tant d'autres :

a/ De 1810 jusqu'à sa mort en 1815, la Sud-africaine Saartjie Baartman (aussi appelée « Vénus hottentote ») fut exhibée en Angleterre, en Hollande et en France, pour sa morphologie estimée hors du commun. Ses restes mortels – considérés comme un spécimen des « primitifs » – ont longtemps été conservés à Paris comme une pièce de musée, jusqu'à l'élection de

Nelson Mandela qui a contribué à les rapatrier dans son pays natal où elle a été inhumée en 2002, en présence du Président Thabo Mbeki.

b/ En 1897, l'exposition universelle de Bruxelles-Tervuren avait exhibé 267 Congolais (RDC) comme un échantillon spectaculaire des populations colonisées. Ils furent parqués dans un village reconstitué. L'un après l'autre, sept Congolais moururent en raison de difficiles conditions climatiques, avant d'être rapidement enterrés dans une fosse commune. Ce qui n'empêcha pas la reconstitution d'un autre « village congolais » à Bruxelles lors de l'exposition universelle de 1958.

c/ L'exposition de Chicago (1901) logeait les Africains dans un enclos à côté duquel se trouvait une concession dénommée « Darkness and Dawn » (l'obscurité et l'aube), près d'une habitation présentant un chimpanzé.

d/ Le Congolais Ota Benga, kidnappé dans l'actuelle RDC en 1904, fut emmené aux États-Unis d'Amérique pour y être exposé dans un zoo, à New-York.

Loin d'être anodins, les zoos humains ont favorisé certains préjugés aujourd'hui appliqués aux « descendants » des personnes exhibées. Ce qui nous amène à interroger la réalité d'un ethnocentrisme contemporain que nous appréhendons comme une nouvelle manière de répandre et de perpétuer les idées reçues.

3. Vers un ethnocentrisme contemporain

Nous avons montré comment les zoos humains illustrent la manière dont l'ethnocentrisme peut

mettre en scène l'altérité.

Au-delà de cette évidence, ces procédés coloniaux se sont poursuivis par le biais de l'image. Plutôt que d'exhiber des personnes, ce sont dorénavant les dispositifs visuels qui prennent le relais : expositions muséographiques, affiches, bandes dessinées, sketches, etc. Dans la France des années 1970, l'affiche publicitaire « Y'a bon banania » matérialisait le stéréotype du rire « nègre ». Aujourd'hui dans notre monde, les polémiques autour de « Tintin au Congo » résultent du fait que cet album assimile les personnes noires à de grands enfants paresseux, en plus de leur langage caricaturé. Même sans être intentionnels, ces clichés peuvent intéresser des comédiens et des établissements publics qui à leur tour les diffusent et les rendent populaires. En guise d'illustration, voici un extrait du sketch « L'Africain » de Michel Leeb (1983) mis en ligne par l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) :

« Je suis Africain, je suis le fils de Bokassa présentement. Et tous les Blancs qui sont ici ont essayé de noircir mon père-là, hi hi hi hi hi [...] Je travaille le soir au noir hi hi hi. L'autre jour, je me promenais dans la rue avec mon père, lorsque soudain sous nos yeux exorbités écarquillés apparut une blonde pulpeuse-là, dites donc. Je dis à mon père : "Alors, on la bouffe tout de suite ? – Mais dites donc, imbécile, on l'amène à la maison et on bouffe ta mère !" » (https://www.youtube.com/watch?v=c_W21vh1Ds0).

Le même humoriste compare les narines d'un homme noir à des « lunettes de soleil ». Obscénité, cannibalisme, accent exagéré et gestuelle avilissante :

ce mélange d'attitudes et de propos grossiers ne choque guère d'innombrables spectateurs et téléspectateurs dans la mesure où il est appliqué à l'autre. De ce point de vue, l'indécence peut devenir relative dès lors qu'elle concerne de prétendus sauvages. C'est ainsi que sur YouTube (plus d'un million de vues à ce jour), la plupart des commentaires les plus récents sur ce sketch continuent à en relativiser le caractère méprisant. Des commentaires parfois nostalgiques d'une époque où l'on pouvait rire de tout.

Pour conclure, l'invention du primitif et du civilisé dépend de la position du locuteur. Plus subtil, l'ethnocentrisme contemporain peut relever de la personne qui recherche chez l'autre une mythique « authenticité culturelle » basée sur des critères subjectifs et prédéfinis. Autrement dit, j'attends des gens à part qu'ils reproduisent un comportement que je leur attribue à l'avance et qu'ils peuvent aussi revendiquer. Il n'en demeure pas moins que l'acteur supposé « primitif » peut lui-même se mettre en scène pour jouer un rôle susceptible de satisfaire les attentes des autres. Un autre aspect de l'ethnocentrisme contemporain – qui fera l'objet d'un article ultérieur – concerne les notions de « race », de « tribu » et d'« ethnie » qui tendent à substantifier l'altérité : l'autre devient une « essence pure ». Les conflits dits « ethniques » dans les sociétés africaines résultent en grande partie de ces conceptions substantialistes que peut éclairer une anthropologie de l'identité.

Fred Olichet BIYELA, fred.biyela@parisdescartes.fr Docteur en anthropologie et enseignant-chercheur à l'Université de Paris (Paris Descartes, SHS Sorbonne).

Magloire Montan: «Appel à la fin du mal national»

«L'Appel à la fin du mal national» est une prière courtoise et nette, adressée au Peuple, pour qu'il adhère au projet de société du Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso.

Cela résume la fervente croyance du Mouvement de la Réussite (M.R.) et de ses affiliés à ce projet de société d'inspiration divine, intitulé: "Ensemble Poursuivons la Marche vers le Développement". C'est un Appel au rassemblement de tous, pour l'exécution parfaite de ce projet de société. Une exécution capitale pour que sonne le glas de la fin du mal national. Le Président du Mouvement de la Réussite (M.R.), Magloire Montan, s'en sert pour inviter les Congolais à exhorter le Président de la République à ne pas lâcher prise sur l'exécution de son projet de société.

Voici, ci-après, l'intégralité de son Appel.

«Appel à la fin du mal national»

Au plan national, on retient de l'année 2021 le projet de société " Ensemble Poursuivons la Marche vers le Développement ". Une première après



Magloire Montan

l'indépendance du Congo en 1960, dont l'exécution parfaite contribuera au bonheur d'ici et d'ailleurs. Ensemble, veillons à promouvoir ce projet de société, qui est la réponse de DIEU, pour une réparation pacifique, à la source, de nos vices générateurs du chaos national. C'est, en outre, l'aboutissement d'une longue période de prières nationales pour la Paix véritable, celle du Dialogue de Bonne Intelligence par la Réconciliation tripartite. C'est-à-dire la Réconciliation en 3 phases ou la Réconciliation triphasée : premièrement, Réconciliation des Congolais avec eux-mêmes ; deuxièmement, Réconciliation des Congolais avec l'international ; et,

troisièmement, Réconciliation des Congolais avec DIEU.

Ce projet de société fera sortir le Pays de son triste sort et appelle à la fin du mal national.

Election ou pas, rien de développé ne se fera sans ce projet de société en bonne voie d'exécution. Voilà pourquoi, chers compatriotes, je vous prie de soutenir et d'exhorter le Président de la République à mener à bon port son projet de société, pour que cesse le mal-être national.

L'accessibilité des Congolais à ce projet de société m'impose d'inviter, pour la circonstance, l'implication de vos éminentes personnes.

Sous l'autorité du Président de la République, nous allons commencer à asseoir le Pays sur les bases de l'Amour du prochain. D'où, mon vibrant Appel à la contribution des esprits nouveaux.

Imaginons un avenir où anciens et nouveaux dirigeants du Congo-Brazzaville se côtoieront avec Amour, aisance et dignité !

Pour l'Honneur du Congo et la Gloire de DIEU, Magloire Montan, Président du Mouvement de la Réussite (M.R.)

Les constitutions des Etats africains à l'épreuve du temps

La Constitution, de façon générale, peut être définie comme étant une loi organique suprême qui fixe les règles de fonctionnement d'un Etat, son système politique, les moyens d'accès au pouvoir ou de transmission du pouvoir au sommet d'un Etat. Bref, une constitution est pour un Etat ce qu'une boussole est pour un navire. Elle lui permet d'aller dans la bonne direction, de garder le cap, afin d'éviter le naufrage et arriver à bon port.

Ces derniers temps, en Afrique subsaharienne, on assiste à un phénomène nouveau qui consiste à modifier ou à changer les constitutions dans le but, soit dit en passant, de sauvegarder la souveraineté nationale des Etats africains, comme si cette souveraineté était remise en cause par on ne sait qui.

Ce nouveau constitutionnalisme se justifie alors par le fait qu'au cours des années 60, au moment de l'accession à leur indépendance, la plupart des Etats africains ont hérité des constitutions élaborées sous la pression et l'influence des anciennes puissances coloniales ou colonisatrices. Souvent rédigées à la hâte, ces Constitutions se sont vite avérées à la fois caduques et rudimentaires, voire anachro-

niques, au regard de multiples mutations des sociétés africaines actuelles.

Dès lors, changer ou modifier la Constitution apparaît, pour certains, non seulement comme étant une évidence, mais aussi et surtout comme une nécessité impérieuse là où les autres n'y voient pourtant qu'un simple effet de mode.

Cette démarche consiste, pour ses défenseurs, à adapter les constitutions de différents Etats africains à la réalité ambiante des sociétés africaines modernes, dans un monde de plus en plus globalisé. Ce qui explique la montée en puissance du constitutionnalisme nouveau que l'on observe un peu partout dans la plupart des pays de la sous-région.

Parmi les défenseurs de ce nouveau courant du constitutionnalisme, on peut citer les pays comme le Togo, le Bénin, la Côte-Ivoire, etc.

Toutefois, les événements qui se sont récemment succédés au Tchad, au Mali, en Guinée Conakry - que sais-je encore - obligent tout observateur sérieux à s'interroger - sans sourcilier - sur la quintessence, la pertinence, la résilience, l'importance et la crédibilité des constitutions africaines élaborées cette fois-ci par les Africains eux-mêmes, loin du «dikata» de l'homme blanc souvent qualifié, à tort ou à ra-

ison, d'impérialiste.

Ainsi, l'on peut se poser la question de savoir: a quoi servent les

Constitutions des Etats africains, dans la mesure où elles sont souvent bafouées, c'est-à-dire mises de côté, à la moindre secousse, alors qu'elles devraient justement servir de boussole à la nation pendant ces moments de turbulence et éviter le pire ou le chaos?

Pour tenter de répondre à cette question, certains observateurs disent que «les Constitutions en Afrique ne valent pas grand-chose, si ce n'est pour servir d'attrait aux investisseurs des capitaux étrangers et autres bailleurs de fonds internationaux ».

D'autres, par contre, pensent que «les Constitutions africaines sont parmi

les meilleures Constitutions au monde. Mais, le problème est que "malheureusement" les personnes qui sont censées les respecter ou les faire appliquer ne font pas assez d'efforts pour...».

Personnellement, je ne trouve pas encore de réponse à une telle question combien pertinente.

Je continue à réfléchir...

Igor Bertrand BANZA
Penseur libre.

PUBLICATION : "PAIX ET SECURITE EN AFRIQUE : ROLE DES FEMMES-SOLDATS"

Le troisième ouvrage du colonel Aline Olga Lonzaniabéka

Son compteur bibliographique vient de s'enrichir avec la publication de son troisième ouvrage, intitulé : "Paix et sécurité en Afrique : rôle des femmes-soldats", aux Editions Ifrikiya, dans la collection interlignes. Cet ouvrage de 237 pages a été présenté et dédié officiellement, le jeudi 13 janvier 2022 à Brazzaville. Sous la houlette du Pr Louis Bakabadio, Conseiller spécial du Président de la République, chef du département de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, représentant le vice-amiral Jean-Dominique Okemba, ministre Conseiller spécial du Président de la République, Secrétaire général du Conseil national de sécurité.

Constitué de deux parties dont la première compte quatre chapitres et la seconde cinq, le livre du colonel Lonzaniabéka a été présenté par Scholastique Dianzinga, Pr à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi. Cet ouvrage épouse son temps, car il intègre les écrits déjà nombreux et dans les disciplines variées portant sur un thème à la mode : "la parité homme-femme", elle-même résultante du principe constitutionnel de l'égalité des sexes. L'auteure célèbre en réalité la partition que la femme-soldat joue sur le théâtre des opérations militaires de rétablissement de maintien de la paix et de la sécurité, notamment sur le continent africain. Elle lègue aussi aux femmes des connaissances qui les pousseront à prendre conscience de leurs capacités et potentialités

Dans la préface, le vice-amiral Jean-Dominique Okemba relève que «ce livre montre les performances exceptionnelles des femmes-soldats à tous les niveaux où elles se trouvent lors des conflits armés et qui devraient militer pour plus de responsabilisation de la femme. Contrairement, aux idées reçues et sérieusement ancrées dans la conscience collective, véhiculant une première faiblesse de la femme-soldat, en raison de sa nature, l'auteure montre, illustrations à l'appui, la preuve du contraire sur les champs de bataille. Ce livre est en quelque sorte, un plaidoyer pour la reconsidération de la situation des femmes militaires.

Mais il ne s'agit pas d'un plaidoyer vide de sens. Celui-ci prend plutôt appel sur une approche comparatiste des situations des Forces armées dans le monde». Précisant : «In fine, plus qu'une apologie, cet ouvrage s'adresse non seulement à la chaîne de commandement militaire, mais aussi, il constitue une véritable



ici, avec des invités.

invite à la jeunesse féminine africaine, afin de briser les préjugés et faire fi des tabous, tout en s'engageant à servir sous le drapeau national. La femme est la mère de la nation, elle est plus que tous consciente des atrocités que subit la population lors des opérations militaires. Sa présence dans les Forces armées est un gage d'humanisation de l'action militaire». Aline Olga Lonzaniabéka a, pour sa part, fait observer que : «L'argumentaire de son livre puise sa source dans les dispositions de la résolution 1325-2000 du Conseil de sécurité des Nations unies qui milite pour une plus grande représentativité des



L'auteure dédicçant son livre

femmes dans les missions de maintien de la paix initiées par cette organisation en zones de conflits». Ajoutant que : «C'est la lucidité et la réalité qui lui

commandent de constater que malgré les recommandations onusiennes dans les résolutions adhoc, les femmes-soldats, femmes-gendarmes ou femmes-policières demeurent toujours sous représentées, et ce, de manière criarde, dans les contingents en charge du maintien de la paix dans le monde. La participation et l'influence des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité sont non seulement essentielles pour garantir le respect de leurs droits, mais aussi pour améliorer l'efficacité opérationnelle, renforcer la résilience et faire de la prévention».

Les femmes, a-t-elle dit, «sont des acteurs à part entière qui

doivent être impliquées impérativement dans les missions de maintien de la paix sur les théâtres d'opération en période de conflits et post conflits. Tous les protagonistes qui contribuent au processus de pacification au niveau de la communauté internationale en sont convaincus unanimement. «J'ai abordé le problème du rôle des femmes-soldats dans le processus de pacification en Afrique en ma qualité d'officier supérieur des Forces armées congolaises, portée aussi par des idéaux de FAWE qui est une organisation panafricaine qui s'occupe de la promotion de l'égalité dans l'éducation en Afrique, dont je suis la présidente de l'antenne Congo », a-t-elle soutenue. Le contre-amiral Mathias Banguid, inspecteur général des FAC et de la Gendarmerie nationale, a fait circonscrire l'évènement, tandis que, le commissaire général de brigade Simplicie-Euloge Lébi, directeur général des ressources humaines du ministère de la Défense nationale en a fait la critique. Le Pr Louis Bakabadio s'est dit particulièrement heureux que l'une des phases du livre ait été consacrée à la tradition: «C'est quelque chose que je salue. Il est nécessaire de revenir à notre propre tradition et l'auteure a bien fait de nous le rappeler».

Alain-Patrick MASSAMBA

PRIX STUDIO 210-TROPHEES PANAFRICAINS DE L'EXCELLENCE

Les lauréats de la cinquième édition primés

La salle Savorgnan de Brazza de l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville a abrité le 14 janvier dernier la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la cinquième édition des Prix Studio 210-Trophées panafricains de l'excellence. Une initiative d'Ed Chevry Dia Ku Ndila, journaliste de Télé Congo, dont l'objectif est de distinguer, dans la sous-région, les personnalités morales et physiques ayant



Mariusca Moukengue (à g.)

positivement marqué la société par leur travail, leur management, leur engagement et leur créativité.

Au total, 48 lauréats ont été primés, sous le regard de l'huissier de justice, maître Borel Ander Kabi. Ont été primés: Catégorie People: Grand philanthrope: Rholla Hallen Piompys; Magna culturae: Abed Achour; Promotion culturelle: Institut français du Congo; Evénement culturel de l'année: Osiane 2021; Influenceur: Princilya Ngakosso; Prix Botalitali: Christian Péa.

Catégorie gouvernance- entrepreneuriat- leadership
Trophée de l'entrepreneur: Eldrine Samba, Arnaud Aken Elion; Trophée d'excellence Lisalisi: Fondation Charles Ebina, Fondation Widal; Start up Pool Malebo: Tinda Box; Grand prix du slam: Maruisca Moukengue.

Catégorie média:

Grand reporter: Rose Marie Bouboutou; Prix d'excellence BBS (Borgia Bouesso Samba): Echo du vrai, «Armée & Nation»; Prix de l'innovation: La Congolaise 242; Presse en ligne: Vox Congo; Grand média panafricain: Vox Africa; Emission de l'année: «Bosolo na politik».

Catégorie musique:

Artiste-musicien Pool-Malebo: Fally Ipupa; Artiste-musicienne Pool-Malebo: Nestelia Forest; Artiste-musicien gospel Pool-Malebo: Eddy Moyongo; Artiste-musicienne Pool-Malebo: Maman Crédo; Prix Yimbila du meilleur groupe: Atom's & Nadege; Chanson Pool-Malebo: «Jalousie» d'Afara Tsena; Chanson gospel Pool-Malebo: «Mama Afrika» (Maman Credo); Prix de la créativité: Viny Baltazar;

Diplômes d'honneur héros de la rumba:

Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts; Emmanuel Joachim Goma-Thethet, président du Comité scientifique Rumba congolaise; Henri Ossebi, ambassadeur du Congo à l'UNESCO; Clément Ossinondé, chroniqueur culturel; Djason philosophe, président de l'orchestre Super Nkolo Mboka pour sa rumba intemporelle, à travers la chanson «Rumba na piste»; Kevin Mbouande, leader de l'orchestre Patrouille des stars pour sa chanson «Mosselebende», rumba de l'année.

Trophée de l'immortel:

Héros de la rumba: Mfumu Di Fua Disassa.

Hors catégorie:

Prix spécial Studio 210: Remy Ayayos Ikounga; Prix Studio 210 musiques urbaines: Tidiane Mario; Prix de l'entrepreneur agricole: Ruphin Kinanga; Pan-african digital governance: Forum Brazza cybersecurity; Révélation: Ralisa Bedo; Trophée d'excellence Lisalisi: Fondation Widal; Grand mécène de la décennie: Abed Achour; Meilleur groupe Pool-Malebo: Extra Musica Nouvel Horizon; Meilleur groupe Pool-Malebo: MPR; Grand prix d'excellence: Butterfly, Complexe Imeni, Miss Tourisme Côte-d'Ivoire; Trophée du journaliste culturel de l'année: Wenceslas Mouandzibi; Chroniqueur de l'année: Raoul Christophe Bia; Pan'Africa élite & leadership: Arman Claude Abanda; Prix spécial Studio 210: Groupe Emmanuel.

Prix d'honneur: les Présidents Denis Sassou-Nguesso (Congo), Paul Kagamé (Rwanda) et Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo (République Démocratique du Congo).

Véran Carrhol YANGA

FESTIVAL DE THÉÂTRE SCOLAIRE (FETHESCO)

L'Institut français du Congo en fête!

Les planches de l'Institut français du Congo (IFC) vont vibrer du 1^{er} au 3 février prochains au rythme du théâtre scolaire sur le thème: «Laissons l'enfant vivre son enfance». Le Festival du théâtre scolaire (FETHESCO) a pour objectif de faire de cet art une activité de plein droit dans les établissements scolaires.

A l'instar des précédentes éditions, la 22^e édition de ce rendez-culturel va rassembler les élèves du cycle préscolaire au lycée, issus de plusieurs établissements tant publics que privés de Brazzaville.

Les écoles retenues rivaliseront de créativité et de jeu d'acteur sur scène sur le thème précité, lequel fut également celui de la 21^e édition de ce rendez-vous. Les écoles seront réparties en troupes théâtrales scolaires et présen-

teront, tour à tour, des pièces inédites instructives. Le festival cible les jeunes.

Ce festival a vu le jour en 1999 à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, dans la capitale congolaise.

De sa création à ce jour, plusieurs écoles y ont déjà pris part: des écoles publiques d'enseignement technique et général, des établissements privés, des écoles militaires, nationales et étrangères (écoles Saint-Exupéry, deux écoles de Kinshasa, une école de Ma-



Les artistes, lors de la 20^e édition.

tadi). A cette liste s'ajoutent la Haute école Léonard-de-Vinci, l'Université Marien Ngouabi, ... En raison de la pandémie de COVID-19, en 2021, le FETHESCO n'a pas pu se tenir.

Cette pandémie, encore d'actualité, l'évènement se tiendra

dans le respect des gestes barrières.

La cérémonie de proclamation et de remise des prix aux gagnants aura lieu le 3 février.

E.M.-O

Paul Kamba ou le premier frémissement de la ville

Cette année, en décembre prochain, le monde musical fêtera les 120 ans de la naissance de Paul Kamba, le père tutélaire de la musique des deux Congo. En décembre dernier, le 119e anniversaire de la naissance du musicien a coïncidé avec la reconnaissance de la Rumba congolaise comme «Patrimoine immatériel de l'humanité» par l'UNESCO.

Comment Paul Kamba est-il devenu le père tutélaire de la musique des deux Congo?

Sa tâche historique consista à transcender les folklores communautaires, ethniques par la création d'une expression musicale citadine portée par une langue trans-ethnique, le lingala, ayant le don d'affirmer et d'affermir une nouvelle identité jusque-là inconnue: celle de la ville porteuse d'une nouvelle humanité, d'une nouvelle fraternité. Il fut, dans les années 40, la première star musicale trans-ethnique qui balisa la voie dans laquelle allaient s'engouffrer après, sa mort en 1950, Wendo, Moundanda, Adou Elenga, Franco, Essous, Kallé Jeff et leurs successeurs.

On l'appelait Po'olo Ka'mba. La transcription des prénoms européens dans les parlers bantous rend parfaitement compte de l'acrobatie langagière où se trouvent les peuples de la terre à décliner correctement des vocables venus d'ailleurs. Ainsi, en est-il du prénom Paul qui devient Pavel, dans les pays slaves, Paolo, en Italie, et Pablo, chez les Ibères de la péninsule hispanique. Sur les rives du Congo, le prénom Paul devient Po'olo, André est prononcé Andélé, Thérèse se change en Teresa ou Telessa, alors que Folola est l'équivalent, dans certains patois congolais, du prénom français Florent.

Lorsqu'il naquit le 12 décembre 1912 à Mpouya, l'infirmier-accoucheur, selon l'usage de l'époque, choisit le prénom chrétien Paul qu'il annonça à ses parents. Ceux-ci, à leur tour, diffusèrent aux siens la nouvelle de la naissance de leur enfant appelé Po'olo. Paul Kamba grandira, sera célébré, vénéré et immortalisé à travers son prénom Po'olo, accompagné du patronyme Kamba.

Paul Kamba fut un enfant de l'immigration. Créateur culturel dans une agglomération qui n'était encore que balbutiement, il contribuera, par la musique, à donner une âme et une identité à sa nouvelle patrie, Brazzaville, et sa sœur jumelle assise sur l'autre rive du Pool-Malebo, la ville de Léopoldville.

Il devait sa naissance à Mpouya, en pays boma, à la présence de sa famille auprès des Pères missionnaires. Son père Kamba était originaire du village Boka (Boa, en mbochi), situé sur la rive droite de l'Al-

ma, à quelque 5 km de l'embouchure de la rivière Pama. Au croisement des XIXe et XXe siècles, à l'heure des conquêtes coloniales, Boka fut érigé en place forte militaire par un officier français, le capitaine André Lados. Il se servira de cette base pour lancer des raids meurtriers contre les résistants à la colonisation française dans le bassin des rivières Alima, Nkéné et Pama. C'est certainement à Boka que le jeune Kamba, futur père de Po'olo, fit la connaissance des missionnaires catholiques avec lesquels il émigra dans un village appelé Boundji, sur l'autre rive de la rivière Alima. Les missionnaires avaient choisi l'emplacement de ce village qui explosera bientôt en une grande cité, pour élever une église catholique.

Quand Kamba revint dans sa contrée natale, ce fut pour prendre une femme au village Okouma, aujourd'hui situé dans le dos de la ville d'Ollombo, sur la piste qui mène au village Abessi, qui devint Mabitrou, transcription mbochie de «mon bureau», où les Français s'installèrent provisoirement. Son retour à Mboundji sera synonyme d'une odyssée qui le conduira avec les missionnaires à Mpouya, puis à Brazzaville. Dans la capitale de l'Afrique équatoriale française qui n'était alors que balbutiement, le petit Po'olo fut scolarisé à l'Ecole Jeanne d'Arc. Ce n'était pas un conservatoire, qui aurait eu l'avantage professionnel de préparer le jeune homme à une carrière de musicien. Toutefois, deux facteurs, l'un circonstanciel et l'autre génétique, détermineront la suite de la vie musicale de l'adolescent.

Don génétique maternel

Le premier de ces deux facteurs cingla comme une ironie du sort. En effet, c'est dans le cadre de sa profession que, se trouvant à Léopoldville, Po'olo Kamba fit la connaissance de jeunes gens, des Congolais et des Ghanéens, rassemblés sous la bannière d'un groupe musical dénommé Orchestre de Liège, encore appelés 17 Boys. Ce coup du sort bouleversera son avenir. En effet, une fois de retour sur la rive droite du Pool-Malebo, le jeune homme de 20 ans crée, en 1932, avec un associé du nom de Loboko, la formation musicale «Bonne

Espérance», un groupe vocal qui mit en lumière ses jeunes animateurs. Toutefois, dix ans de maquis seront nécessaires avant que Paul Kamba ne plante le décor qui le consacrera père tutélaire de la musique des rives du Pool-Malebo avec son mythique groupe le Victoria Brazza.

Sur le plan génétique, il avait hérité de ses parents maternels un don naturel de l'animation musicale qu'on retrouvera avec le même bonheur chez deux de ses cousins maternels. Sa mère avait deux sœurs. L'une d'elle se maria à Ossa'a (Ossa'a et Akongo), actuellement à 10 km de la ville d'Ollombo, sur la route d'Abala. L'autre se maria au pays bangangoulou. Celle d'Ossa'a enfanta Ngakosso qui sera surnommé «Alanga dzembo». Celle du pays bangangoulou mit au monde Douniama Dzimpa. En 1945, alors qu'il séjournait à Kwamouth, au Congo-Belge, Ngakosso mérita de sa campagne centrafricaine le surnom «Alanga Dzembo» (fou de la chanson, littéralement souï de la chanson), parce que son compagnon consacrait des journées entières à sa passion pour le chant.

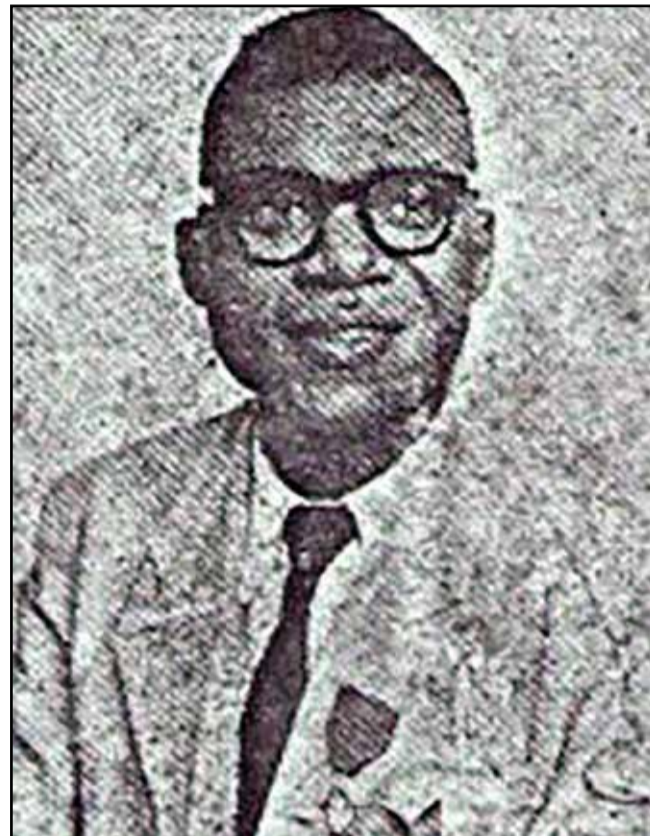
A Léopoldville, où il était leader des groupes d'animation au quartier Ngiri-Ngiri, on l'appelait «Alanga Dzembo», comme s'il s'agissait d'un prénom et d'un patronyme. Quand il revint à Brazzaville, son patronyme Ngakosso avait disparu pour laisser place à son surnom, Alanga. Son cousin Po'olo l'aïda à enregistrer dans les studios de Léopoldville, puis il retourna au pays mbochi, devint lead chant d'un folklore qu'il fonda et fut vénéré dans tout le district d'Ollombo comme leader musical jusqu'à sa mort. Il était unanimement connu sous le nom d'Alanga.

L'autre cousin, Douniama Dzimpa, bouleversa la donne de la chanson folklorique du pays bangangoulou. Il fut, et est resté, sans contexte, le plus grand griot du folklore «Ognegne». En pays mbochi, Douniama avait un alter ego du nom d'Opéra, l'oncle maternel de Mgr Benoît Gassongo.

Opéra chantait le folklore «Olée». Les meetings du duo Opéra et Douniama affolaient les mélomanes mbochis et bangangoulous. Comme dans le cas d'Alanga, Po'olo amena son cousin Douniama dans les studios de Léopoldville.

Le lingala, la ville et la nouvelle expression artistique

Dans les années 20, 30, et 40, Brazzaville en était encore à ses balbutiements. Sa vue panoramique était réduite à une touffe de maisons enfou-



Paul Kamba

ies sous des arbres longeant le fleuve Congo. Le voyageur venu du côté nord de la ville embrassait une vaste plaine essaimée de cases arrondies des villages tékés, avant de se fondre dans un village conquis sur des marécages qu'on appellera Poto-Poto, c'est-à-dire la boue, en lingala.

Assis à la lisière de Brazzaville, le village des Blancs, le village des Noirs, Poto-Poto, était le prolongement de ce qui fut jadis M'Faa, le village téké qui accueillit les premiers colons.

De l'autre côté du village des Blancs, le voyageur venu du Bas-Congo se résignait dans le village Mbama dont le nom disparaîtra au profit de l'indication géographique de l'origine de ses habitants pour se muer en Bacongo. A cette époque, la secousse coloniale n'avait pas encore réussi à braquer les populations de la colonie sur Brazzaville. Les miliciens, les gens de corvée asservis par le portage, les commerçants tékés, kongo, balalis, bangalas et, parfois, des aventuriers, voyeurs furtifs, composaient l'essentiel de la population de cette ville naissante.

Ces populations détachées de leur habitat naturel par le fait colonial étaient, à l'image des Juifs sur les rives de Babylone, en pays étranger. Le chant qui s'élevait, le soir, de leurs bouches cloisonnait chaque communauté dans le souvenir de sa contrée d'origine. Alors qu'une nouvelle fraternité brisait les remparts de la tour de Babel avec la promotion de la langue lingala issue d'un brassage des parlers communautaires, l'expression artistique de cette nouvelle humanité restait prisonnière des folklores régionaux, sans qu'aucun d'eux ne s'imposât aux autres. Ce cloisonnement

des expressions folkloriques était une borne à l'épanouissement d'une expression artistique unique conforme à la fraternité que la ville promouvait. C'est au génie d'un «fou de la chanson», un alanga dzembo, Po'olo Kamba, qu'on doit la levée de cette équivoque.

Paul Kamba, novateur musical

En effet, à contrario de ses deux cousins, Ngakosso et Douniama nés au village qui retournèrent chacun dans sa contrée natale animer les folklores olée et ognegne, Paul Kamba, enfant de l'immigration, se tourna résolument vers un chant dont le support langagier était une langue trans-ethnique, en l'occurrence le lingala.

La tâche historique qui fut la sienne consista à transcender les folklores communautaires, par la création d'une expression musicale citadine ayant le don d'affirmer et d'affermir une nouvelle identité jusque-là inconnue: celle de la ville. Les foules qui se pressaient aux concerts de Po'olo Kamba et son Victoria Brazza aspiraient à cette nouvelle identité, à ce nouveau mode de vie, et faisaient chorus avec le musicien pour le remercier d'avoir répondu à leur attente en donnant une âme et une identité à l'espace urbain qui devenait leur habitat. Quelque part, si Brazza et Augouard avaient apporté une touche politique et religieuse dans la construction de Brazzaville et du Congo, Paul Kamba pouvait, à juste titre, revendiquer, dans cette œuvre, l'apport de sa touche artistique.

Le premier frémissement de la nouvelle ville appelée Brazzaville qui cristallisa les passions fut d'inspiration artistique portée par Po'olo Kamba.

Sur le plan de la modernité, il fut, incontestablement, la première star de Brazzaville et du Congo. A Brazzaville, comme à Léopoldville, il était au centre de toute l'attention des nouveaux mondains. Tout ce qu'il faisait était tendance et s'épuisait en mille rumeurs. Comme l'écrivait le grand journaliste Mfumu, d'heureuse mémoire, «il portait beau sa célèbre coiffe nommée Essoumba...Il était aussi un pionnier dans l'arbitrage dans le domaine du football au Congo».

Les jeunes d'aujourd'hui le reconnaîtraient volontiers dans le mouvement de la SAPE. Sa photo éponyme témoigne de la vivacité du regard d'un bel homme décrit par ses contemporains comme spectaculaire, voire théâtral.

Wendo Kolosoy, l'autre père de notre musique qui créa à la suite de Po'olo Kamba, Victoria Kin sur l'autre rive du Pool-Malebo, ne tarira pas d'éloges pour cet aîné qu'il admirait. Il enregistra des chansons à sa mémoire et contribua à rendre son souvenir impérissable. Lorsqu'il mourut prématurément à 38 ans, en 1950, Paul Kamba avait déjà réussi à boucler sa mission terrestre. Sa voix et l'expression artistique de son corps avaient accompagné et soutenu l'espoir d'une renaissance, d'une nouvelle humanité qui survivra au dérèglement imposé par la conquête européenne.

Antoine Moundanda, son fils spirituel qui lui rendit un vibrant hommage, avait, sans nul doute, compris cette problématique de la ville comme trait d'union d'une expression fraternelle. Le titre de son tube éponyme décliné comme une prière à la mémoire du maître n'était-il pas intitulé: «Mabélé ya Po'olo» (la patrie de Paul. Littéralement, la terre de Paul)? Ainsi, au moment de sa mort, Paul Kamba, comme artiste-musicien, avait déjà contribué à la construction d'une identité trans-tribale fraternelle dont la ville qu'il célébrait dans ses chansons était porteuse.

Sept décennies après sa disparition, la ville dont il fut, tel un puissant aimant, la principale attraction est plus que jamais debout, emplie de sonorités aux harmoniques infinies. Po'olo Kamba, lui, est dans le ciel.

Etoile planétaire d'une illustre galaxie de pierres précieuses, Po'olo Kamba forme, là-haut, une phratricie de bienheureux avec ses successeurs Wendo Kolosoy, Adou Elenga, Antoine Moundanda, Essous Jean Serge, Nino Malapet, Tabu Ley, Pongo Love, Kallé Jeff, Papa Wemba, Nico Kasanda, Ange Linaud, Pamelou Mounk'a, Pépé Kallé...

François ONDAI AKIERA

FOOTBALL

Des coups de tonnerre dans le ciel camerounais

L'Afrique cherche son nouveau roi au Cameroun où se poursuit la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations. Ce ne sera plus l'Algérie, tenante du titre et annoncée favorite de la compétition, qui a été éjectée dès le premier tour. Ni le Nigeria, sélection nationale la plus impressionnante du premier tour, mais terrassé contre toute attente en huitièmes de finale par la Tunisie.

Comme toutes les autres CAN, celle du Cameroun a commencé à livrer ses surprises avec les renvois à la maison du Ghana des décevants frères Ayew et, surtout, des favoris numéro 1, les Fennecs d'Algérie à l'étape très sélective du premier tour. Leur auréole de détenteurs du trophée continental n'a pas été un bouclier infaillible.

Les Algériens restaient figés dans leur légende de la CAN 2019 et, depuis, de 34 matches sans défaite. Un peu à la manière d'anciens combattants racontant à qui mieux mieux leurs épopées de guerre. Mais l'on oublie que les acteurs de cette belle épopée étaient guettés par l'usure. Ils ont fini par craquer doublement. D'abord face à une Guinée Equatoriale (0-1) enthousiaste, puis devant une Côte d'Ivoire



Les Camerounais, une victoire au goût amer face aux Comores en huitièmes de finale

(1-3) totalement transfigurée. Ils avaient été déjà accrochés par la Sierra Leone (0-0). Et c'est logiquement qu'ils s'en sont donc retournés chez eux comme ils étaient venus. Sans convaincre le moins du monde. Au sortir de la phase de poules, Camerounais, Burkinabès, Marocains, Gabonais, Guinéens, Sénégalais, Nigériens, Egyptiens, Tunisiens, Maliens, Capverdiens, Malawites, Ivoiriens et Equatoguinéens sont entrés de plain-pied en huitièmes de finale, aux côtés des Comoriens (groupe C) et des Gambiens (groupe F), totalement décomplexés, qui ont accédé aux huitièmes

de finale par la grande porte pour leur première participation. D'émouvants huitièmes de finale pour les uns, malheureux pour les autres, notamment les Super Eagles du Nigeria renvoyés plus ou moins courtoisement à leurs chères études par une Tunisie (0-1) pourtant décevante au premier tour (repêchée parmi les quatre meilleurs troisièmes des groupes). C'est une autre chose à laquelle personne ne s'attendait, tant les Nigériens avaient développé un jeu d'attaque séduisant (7 buts en 3 matches au tour précédent). Tout comme la qualification de la Gambie (1-0) en quarts

de finale, aux dépens de la Guinée.

On le voit, le scénario de cette CAN camerounaise est inédit. Les écarts de niveau entre équipes semblent pour le moment tellement resserrés que tout peut arriver. Burkinabè, Tunisiens, Gambiens et Camerounais sont déjà en quarts de finale. Lorsque ces lignes seront lues, les quatre autres qualifiés qui les ont rejoints seront déjà connus. Au rythme où vont les choses, il se peut que cette CAN nous réserve une énorme surprise. Wait and See... !

Jean ZENGABIO

CAN-CAMEROUN 2021

Bilan de la phase de poules en chiffres

e premier tour a vécu. Que faut-il en retenir ? Certaines statistiques tapent à l'œil.

Après 12 jours de compétition, 68 buts, au total, ont été inscrits, dont 12 lors de la première journée, 29 à la deuxième et 27 au terme de la dernière journée.



L'arbitre rwandaise Salima Mukansanga entre dans l'histoire de la CAN

Les sélections de Guinée Bissau et de Mauritanie sont les seules à n'avoir marqué aucun but. Le Nigeria est l'unique équipe à avoir réalisé un parcours sans faute : 3 matches pour autant de victoires. La meilleure attaque est celle du pays hôte, le Cameroun, grâce à son armada offensive (7 buts). La meilleure défense est celle du Sénégal qui n'a encaissé aucun but, et la pire, celle de Mauritanie (7 buts encaissés).

Le meilleur buteur avant les huitièmes de finale est le Camerounais Vincent Aboubakar, auteur de cinq buts, dont deux doublés. Il a ajouté un sixième but lors de la confrontation des huitièmes face aux Comores.

127 cartons jaunes et 6 cartons rouges ont été distribués. On retient aussi que l'arbitre Salima Moukansanga est la première arbitre féminine à officier une phase finale de Coupe d'Afrique des nations.

DISPARITIONS

Ceux qui nous ont quittés...

Le football congolais a été encore endeuillé. Un ancien arbitre et deux anciens footballeurs ont été rappelés à Dieu. Il s'agit respectivement de Hugues Opangault, Auguste Doctavet Ouata et François Moussala "Mfum".



Hugues Opangault

Le premier était considéré comme l'un des meilleurs arbitres de sa génération avec, entre autres, Joseph Blanchard Angaud, Kokolo "Kopa", Simon Bansimba. Hélas ! Hugues Opangault s'est éteint le 24 décembre 2021 à Brazzaville. Arbitre international, il fut retenu pour la phase finale de la CAN 1982 en Libye.

Hors des terrains, Hugues Opangault fut officier des FAC (Forces armées congolaises) à la retraite, et a terminé comme dirigeant de l'AS Police. Il a été inhumé la semaine passée à Boundji, où reposait déjà son père, l'ancien vice-président du Moyen-Congo Jacques Opangault.

Auguste Doctavet Ouata est décédé à la fin de décembre dernier. Milieu de terrain passé par Diables-Noirs et FC Abeilles de Pointe-Noire, ce fut un bel athlète à l'allure

imposante et un puncheur qui se faisait irrésistible dans ses meilleurs jours.

François Moussala "Mfum", quant à lui, est décédé le 8 janvier 2022. Il a porté le maillot d'Inter Club dans les années 1970. Auparavant, il avait joué dans CS Négro. Colonel à la retraite, il a été directeur de l'Education physique et des sports des FAC. Ses obsèques ont eu lieu le



François Moussala "Mfum"

samedi 22 janvier 2022 à Brazzaville.

En rappel, décédé le 28 décembre dernier, Désiré Mayala "Larbi", dernier rescapé du staff technique des Diables-Rouges "Yaoundé 1972", a été enterré le 18 janvier au cimetière familial, à Ngoko, un quartier de Madibou, à Brazzaville. Dans



Désiré Mayala "Larbi"

l'anonymat. Hélas !

G.M.

JEAN-MICHEL MBONO "SORCIER" REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

***Comment défendre les intérêts des footballeurs en activité et ensuite s'occuper du suivi des activités de ceux qui ont raccroché ?**

****J.M. Mbono:** Considérée comme éphémère, la carrière du footballeur s'arrête dès qu'il sort des stades. Ce qui ne veut pas dire qu'il doit aussi sortir du football. Au contraire, le football étant devenu une industrie, il regorge et génère des métiers connexes et annexes autres que celui de footballeur. En dehors du métier d'entraîneur, vers lequel se ruent la plupart d'anciens joueurs, il y a aussi celui très prisé d'agent de footballeurs, de manager ou d'agent conseil, d'administrateur de football, de consultant dans les chaînes de télévision et de radio. Autant de points de chute qui peuvent assurer et garantir la survie du footballeur longtemps après avoir arrêté de jouer. Roger Milla, Beckenbauer, Platini et autres engrangent aujourd'hui les dividendes du capital qu'ils ont investi dans le football pendant qu'ils étaient en activité. Ils ont plus gagné après que pendant qu'ils pratiquaient le football. Roger Milla, comme président ambassadeur itinérant des activités sportives; Beckenbauer, comme président du Comité d'organisation de la Coupe du monde 2006 en Allemagne; Platini comme vice-président à l'organisation de la Coupe du monde 1998 en France et président de l'UEFA. Un footballeur qui raccroche ne doit donc pas devenir oisif. Car qui dit oisiveté, dit mendicité. C'est cette clochardisation du footballeur ou de l'ancien footballeur que l'on doit combattre.



(A suivre)

FOOTBALL NATIONAL

L'AC Léopards se maintient

Septième et huitième journées du championnat national d'élite Ligue 1. Elles ont conforté l'AC Léopards de Dolisie (20 points, +12) dans son leaders-



L'AS Otohô, dauphin de l'AC Léopards

hip. Mais l'AS Otohô (20 points, +10) ne quitte pas le leader, les deux équipes ayant le même nombre de points. Elles ne sont départagées que par la différence des buts, favorable aux Fauves.

Les résultats ci-après ont été enregistrés :

-FC Nathaly's-Etoile du Congo (1-1), Nico-Nicoyé-CARA (0-2), Diables-Noirs-AS BNG (1-0), AS Otohô-Patronage Sainte-Anne (3-1), FC Kondzo-Inter Club (0-1), JST-V.Club-Mokanda (1-0), AS Cheminots-AC Léopards (0-0).

-AS Otohô-FC Nathaly's (1-0), JST-Nico-Nicoyé (0-1), AC Léopards-Patronage Sainte-Anne (2-1), AS BNG-FC Kondzo (2-2), Inter Club-CARA (0-2), AS Cheminots-V.Club-Mokanda (0-0), Etoile du Congo-Diables-Noirs (0-1).

COOPERATION

Une offre de service salubre de Cuba



José Antonio Garcia Gonzales et Hugues Ngouélondélé

Bonne nouvelle : l'ambassadeur de Cuba au Congo, José Antonio Garcia Gonzales, a annoncé, vendredi 21 janvier 2022 à Brazzaville, que son pays est disposé à permettre aux différentes élites sportives congolaises de se préparer à l'avenir dans son pays. Le diplomate cubain a été reçu par le ministre congolais de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondélé. Au cours de l'entretien, un échange fructueux a eu lieu, et José Antonio Garcia Gonzales a expliqué à son interlocuteur les diverses modalités de coopération que Cuba offre dans le domaine du sport.

« Nous avons abordé la participation du Congo aux Jeux de la Francophonie qui approchent, notamment l'aide que Cuba peut apporter pour la préparation des sportifs congolais à ces Jeux » intercontinentaux, a indiqué l'ambassadeur. En résumé, en cas de besoin, il y a cette opportunité pour les athlètes congolais d'aller se préparer dans ce pays des Caraïbes, où non seulement ils bénéficieront des infrastructures disponibles sur place, mais aussi de l'expérience cubaine à travers le contact avec ses sélections et ses athlètes de l'élite. En outre, Cuba peut aussi offrir des bourses de formation aux encadreurs et sportifs congolais de haut

niveau. José Antonio Garcia Gonzales et Hugues Ngouélondélé ont aussi analysé la possibilité de donner un nouvel élan à la coopération entre leurs deux pays. Pour le Congo, outre les Jeux de la Francophonie cette année à Kinshasa, le prochain cycle olympique va se conclure avec le rendez-vous de Paris, avec les Jeux Olympiques 2024. Auparavant, il y aura la participation aux Jeux africains Accra 2023. Cuba est une grande nation sportive. Pour preuve, ses médailles aux JO. La boxe, le base-ball et l'athlétisme sont les sports de prédilection des Cubains.

G.-S.M.

CLUB DES MARCHEURS DE GAMBOUISSI

Bilan de 12 mois d'activités tous azimuts

Une année s'achève, une autre commence. En application de l'article 12 du règlement intérieur, les membres du bureau exécutif du club des marcheurs de Gambouissi ont rendu compte des activités réalisées en 2021 et dressé les projets à venir, au cours d'une assemblée générale ordinaire, le 9 janvier dernier à leur siège.

Ouvrant les travaux, Jean Serge Pambou, président du Club, a souhaité les vœux les meilleurs à tous les membres, puis les a félicités pour leur disponibilité, malgré leurs multiples occupations en ce début d'année 2022. Il a exhorté les participants à faire preuve d'humilité et d'écoute. « La pandémie de COVID 19 qui secoue le monde n'a pas épargné le club des Marcheurs de Gambouissi qui n'a pas pu effectuer de sortie hors du périmètre de la commune de Pointe-Noire, comme le prévoyait son programme d'activité 2021. Mais, malgré cela, le club a pu réaliser 99% des projets de sa feuille de route », a-t-il dit.

Pour sa part Equateur Denis Nguimbi, secrétaire général du club, a résumé l'essentiel des activités : « Le bureau exécutif a réalisé au total 52 marches dominicales qui correspondent aux 52 semaines de l'année. Soit une distance totale de 780 km, à raison de 15 km par séance. Dans le cadre du vivre ensemble, le club a organisé le 18 juillet une marche commune avec les dix clubs de la Coordination de la ville. Le 23 du même mois, le CMG a célébré avec faste à son siège, le troisième anniversaire de sa naissance,



Les marcheurs de Gambouissi

couplé au retrait de deuil porté en mémoire de la marcheuse Solange Essou. Pour ne pas être en marge de la République, le club a fêté en communion le 15 août le 61e anniversaire de l'indépendance de notre pays. Le 30 octobre, le club a organisé une marche commune avec le club "Amis sport", au site touristique de Lemba, à quelques encablures de Pointe-Noire. La dernière activité phare aura été la marche touristique organisée le 12 décembre au village Boutoto, dans la sous-préfecture de Loango. Concernant le social, le club a assisté deux membres, dont l'un éprouvé et l'autre hospitalisé. Il a également participé à l'inhumation de Solange Essou, décédé le 30 juin à Brazzaville, et inhumée le 9 juillet au cimetière Bouka de Brazzaville. Outre cela, le club a effectué un voyage à Nkayi, pour assister le président de la CCV, à l'ouverture officielle de sa clinique privée baptisée "Bio-Nkayi. Pour le non-respect des textes en vigueur, deux membres ont écopé d'une

suspension d'un mois pour le premier et quatre mois pour le second. Des lettres d'avertissement ont été adressées à trois membres du bureau exécutif, pour absences répétées non justifiées aux activités du club ».

En perspective, le bureau exécutif veut intensifier la campagne d'adhésion afin d'augmenter le nombre des membres. Au lieu de ne compter que sur les cotisations statutaires, les participants ont unanimement pris la décision de créer des activités productives cette année pour fructifier l'argent du club. Au terme des travaux, le bureau exécutif a retenu le mois de février pour l'organisation d'une marche télévisée où sera mis à la une le plus vieux marcheur congolais, Rolas Safou, 76 ans (né en 1946). Ce dernier ne marche pas, mais il court de bout en bout, en aller et retour, le long du trajet retenu. Du jamais vu au monde!

TADI DIA-NUNGU

EXMAR SINGAPORE PTE LTD Singapour

Ouverture de la succursale EXMAR SINGAPORE SUCCURSALE CONGO

S/C PricewaterhouseCoopers / 88, avenue du Général de Gaulle; B.P.: 1306, Pointe-Noire, République Congo

Aux termes du procès-verbal des décisions du Conseil d'Administration de la société Exmar Singapore Pte Ltd en date du 25 novembre 2021, reçu au rang des minutes de Maître Noël Mountou, Notaire à Pointe-Noire, le 15 décembre 2021, sous le répertoire n°624/MN/021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 27 décembre 2021, sous le n°9955, folio 242/9, il a notamment été décidé:

1-d'immatriculer une succursale en République du Congo, régie par les dispositions légales en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:

*Dénomination: EXMAR SINGAPORE SUCCURSALE CONGO ;

*Forme juridique: Succursale ;

*Nature des activités: La fourniture et la prestation de services et de conseils, soit en tant que courtier, agent ou conseiller, par elle-même ou en association, aux propriétaires, armateurs, gestionnaires ou exploitants d'installations maritimes et offshore, y compris, mais sans s'y limiter à ceux qui soutiennent le traitement et l'exportation du pétrole et du gaz, les installations portuaires et les moyens de transport, incluant les navires, quelle que soit leur nationalité; ainsi, la succursale pourra notamment

accorder son assistance et dispenser des conseils techniques et administratifs, plus particulièrement, mais non limitativement pour tout ce qui concerne l'organisation, la commande, l'achat, le stockage, la vente, l'assurance, l'entretien, la réparation, à l'équipe et eu égard à l'équipement des installations et moyens de transport et au respect des lois, règlements et instructions applicables en la matière. L'objet de la succursale est également l'exécution de toutes les activités d'armateur.

*Adresse: S/C PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, 88, avenue du Général de Gaulle, B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo.

1. de nommer Monsieur Benoît Dubus en qualité de Représentant de la succursale.

Dépôt dudit procès-verbal a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CGPNR-01-2022-B21-00002, le 14 janvier 2022.

Pour avis,
Le Représentant de la succursale

DIETSMANN

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de francs CFA
Siège social: B.P.: 1775 - Avenue de Loango
Pointe-Noire — République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2002-B14-00053

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire en date, à Monaco, du 20 décembre 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 27 décembre 2022, sous le n°9982, folio 242/36, les actionnaires de la société ont notamment décidé, suite à la démission de fait de Monsieur Alex BOUIGUE et de Monsieur Cyrille CAMBRIANI, de nommer, en qualité de nouveaux administrateurs, Monsieur Luis Manuel MIRANDA FERREIRA DE ALMEIDA et Monsieur Paul Philippe Gérard LE GAVRIAN, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs démissionnaires, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à tenir en 2025.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué le 19 janvier 2021, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00037.

L'inscription des décisions prises par l'Assemblée générale ordinaire a été constatée à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00123.

Pour avis,
Le Conseil d'administration.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Madame NZIMBOU Joséphine, les enfants et famille KIKOUIMBA ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de Monsieur NZIMBOU Clément, ancien Directeur des prestations à la CNSS.

Décès survenu ce dimanche 23 janvier 2022.

La veillée se tient à son domicile, sis 7, rue NZOUBELA, à Mafouta, arrondissement 8 Madibou.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, NOTAIRE

Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire «Les amis de Julien», OCH MOUNGALI III, Brazzaville, République du Congo; Tél.: (242) 06651 13 85/04 411 87 14
E-mail: etudemakumbu@gmail.com / Brazzaville, le 18 janvier 2022

ANNONCE LEGALE DIBIJOUX

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Capital: 1.000.000 de francs CFA
Siège social: 1371, rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, MOUNGALI, BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, du 3 janvier 2022, reçu par Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré le même jour, sous le folio 002/6 n°0015 à la recette de l'enregistrement, du domaine et des timbres de Poto-Poto, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes: DENOMINATION: DIBIJOUX. FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle. CAPITAL: 1.000.000 de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (100), libérées par l'Associée unique. SIEGE SOCIAL: 1371, rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, MOUNGALI, BRAZZAVILLE, République du Congo.

OBJET SOCIAL: ventes des accessoires de beauté: parures, mèches, tissages etc...; location de meubles et ustensiles de cuisines pour diverses cérémonies; boutique d'alimentation. DURÉE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier. GERANTE: Madame KAKOU Henriette Bijoux. IMMATRICULATION: 07 janvier 2022, au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00006.

Pour avis,
Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU.

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Un nouveau siège administratif flambant neuf !

Le Port Autonome de Pointe-Noire vient de se doter d'un nouveau siège administratif. Situé sur le boulevard de Loango, dans le premier arrondissement Lumumba. Le nouveau siège a été inauguré le samedi 22 janvier dernier par le Président Denis Sassou-Nguesso. Fruit d'un partenariat public-privé entre l'État congolais et l'autorité du port. La cérémonie de cette inauguration, haute en couleurs, musiques et danses traditionnelles, rassemblant aux côtés du chef de l'État, les autorités civiles, militaires et religieuses. Les personnels du port ont été, bien entendu, à l'honneur.

Ce nouveau siège réunit en un même endroit quasiment l'ensemble des services du port, maillon essentiel du système des transports au Congo et qui est très compétitif et attractif. Cet édifice ultramoderne à la structure architecturale très futuriste n'a pas son pareil dans la sous-région. Car il s'inscrit dans la dynamique de la modernisation du port. Et par sa situation géographique, ce nouveau siège répond à l'intégralité ville port. Pressant la nouvelle structure, le ministre Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, s'est réjoui de ce gemme qui vient valoriser la beauté des choses et des êtres, qui s'est incrustée sur le boulevard. Ce siège qui est bâti sur une surface de 16.201 mètres carrés, cet immeuble de 64,7m de hauteur équipé d'un système de climatisation centralisé est composé de deux ailes

dont l'une de quinze niveaux et l'autre avec pied-à-terre. Il comprend, entre autres, quatre ascenseurs, des locaux de sécurité et de surveillance. Une salle d'attente VIP contrôlée par un système de sécurité biométrique, des bureaux, neuf compartiments destinés aux cyber usagers, etc. Pour Séraphin BHALAT, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, cet immeuble trace une nouvelle page de l'histoire du Port autonome de Pointe-Noire qui s'écrit et s'inscrit dans la politique de modernisation de la plateforme portuaire. «Aujourd'hui, cette vision de modernité est couronnée par ce joyau, offrant à son personnel et aussi aux autres entreprises de la communauté portuaire à qui plusieurs niveaux sont mis à disposition, un cadre de travail splendide et plus fonctionnel. Cet immeuble offre, en plus des autres projets menés en vue de sa modernisation,



Séraphin Balhat pendant son allocution



Le Président de la République coupant le ruban symbolique

une nouvelle image du Port de Pointe-Noire qui tranche littéralement avec celle d'il y a 20 ans avec des quais fissurés, des terre-pleins bord à quai défoncés, réduisant des engins de manutention», a souligné et exprimé le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, Séraphin BHALAT. Le directeur général a remercié le ministre Jean Jacques Bouya, qui, dans son rôle de maître d'ouvrage, s'est investi sans relâche durant la période de réalisation de ce projet. Il a remercié le Premier ministre Anatole Collinet Makosso en particulier, ainsi que Jean Marc Thystere Tchicaya, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, pour son implication personnelle dans le suivi de la dernière phase des travaux. Il a également souligné la con-



Une vue du nouveau siège du Port autonome de Pointe-Noire

tribution d'ensemble de tous les cadres et administrateurs impliqués. Le ministre Jean Marc Thystere

Tchicaya pense que le Plan national de développement porté par le Gouvernement doit être soutenu dans son opérationna-

lisation par une majorité plurielle et soudée, avec le devoir et la responsabilité à consolider. Après la bénédiction de cette structure par les sages de Kouilou et de Pointe-Noire, le Président de la République a procédé à l'inauguration avec la coupure du ruban symbolique bouclant ainsi un processus dont la première pierre fut posée le 23 décembre 2011. Soulignons que, loin d'occuper toutes les surfaces disponibles dans le nouvel immeuble, l'administration portuaire met en location à la disposition des entreprises privées et des usagers du port, ses nombreux bureaux et salles de réunions. Il s'agit de structures modernes avec une vue panoramique d'un côté sur l'océan et le port, et de de l'autre sur le centre-ville et la cité.

ACCESSIBILITÉ PORT

Disponibilité des Vignettes 2022

La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire informe tous les usagers portuaires que les vignettes d'accès au port, exercice 2022, sont disponibles.

A cet effet, les usagers sont priés de prendre attache avec la Direction Commerciale du Port Autonome de Pointe-Noire pour les modalités pratiques d'acquisition de ces vignettes.



10-01-22/DCRP/PAPN



www.papn-cg.org